CR réunion 2019-05-15

• Tâches confiées à Sarah et Sarah: comptes-rendus des réunions, site facebook, action auprès des écoles. Sarah et Sarah vont s'occuper du compte Instagram du MPH. Vous pouvez leur transmettre du contenu à publier sur ce réseau social par mail. Il a également été question d'utiliser ce compte après le mois de juin pour sensibiliser les personnes aux situations qui peuvent être handicapantes (ex:Boulevard Brune). Elles s'occuperont également du compte Facebook du CLH pour relayer ce qui sera fait pendant le MPH.

• Point MPH et Challenge de l'accessibilité

Présentation par Camille du Challenge de l'accessibilité organisé par Jaccede. Le Challenge sera lancé le 5 juin à 18h et se déroulera tout le mois de juin. Le but est de mobiliser citoyens pour référencer l'accessibilité des lieux et de nombreux lots sont à gagner (voyage à Londres accessible, des places de cinéma...)

Le MPH déplore qu'il n'y ait rien concernant leurs événements du mois de juin dans le livret des manifestations.

Il a aussi été question du manque de retours des Conseils de quartiers concernant le MPH ainsi que de la difficulté à trouver des bénévoles au sein du CLH pour aider à l'organisation.

Concernant la communication, il pourrait être intéressant de mettre en place dans le futur une mailing list pour le CLH et le MPH afin de communiquer directement avec les acteurs concernés.

• Action accessibilité des commerces : Il y a encore du chemin à faire concernant l'accessibilité des commerces. En effet, il y a eu très peu d'évolution depuis la Loi de février 2005. Une enquête a été menée par Pierre-Emmanuel dans certains quartiers du 14 e . Par exemple, sur 30 établissements bars/cafés seulement 3 ont des toilettes aménagées, et les registres d'accessibilité sont rarement disponibles. ⇒ Ces informations vont être transmises à la Mairie afin de faire remonter cela à la préfecture de police. Il y a également un problème d'accessibilité dans les stades. Il a été question de proposer un plan d'accessibilité à l'échelle de l'arrondissement. Un vœu pourrait être formulé avec d'autres CLH de Paris. Sarah et Sarah vont également travailler sur la sensibilisation des commerces. Elles souhaiteraient

également pouvoir faire de la sensibilisation dans les écoles du 14 e à la rentrée prochaine.

- Mails de LIB TROPIQUES envoyés à des élu-e-s incluant la liste du CLH14 en CC Patricia a refait passer le message. S'il continue des mesures seront prises pour faire cesser cela.
- **Vœu feux Pernety**, peut-être examiné le 28/05. Le Conseil d'arrondissement du 6 mai a été annulé, le vœu sera certainement examiné lors du prochain conseil le 28 mai.

Mme Lekin a présenté les différents dispositifs tests qui seront mis en place aux carrefours sans feux pour sensibiliser les voitures et essayer d'améliorer la sécurité.

- ⇒ Le 22 mai de 16h à 18h angle ouest Pernety, une mesure de prévention et verbalisation sera organisée avec la DPSP et Mme Lekin pour les feux.
- Vœu accessibilité/travaux sur la voie publique (étape 2 sur 2) Le vœu a été adopté et sera transmis en conseil d'arrondissement (peut-être le 24 juin).
- Accessibilité des bureaux de vote : <u>handicap-paris.fr</u> : des élections plus accessibles
- Commentaires de Juliette sur les arrêts de bus de la ligne 58

Plusieurs arrêts qui étaient accessibles avant et ne le sont plus pour l'instant pendant les travaux de la gare Montparnasse. Ils seront accessibles à la fin des travaux. Concernant le bus 59, l'arrêt Froidevaux est dangereux pour les personnes déficientes visuelles surtout la nuit.

- **Dernière réunion CICA** (vie des associations et aides humaines) et prochaine réunion CICA (santé) Seulement 3 conseillers étaient présents à la dernière réunion et il n'y a aucun compte rendu disponible. Pour la prochaine réunion, le thème abordé pourrait être l'accessibilité aux cabinets médicaux. (en lien avec le projet de l'APF sur une application qui recenserait l'accessibilité des lieux de santé)
- Réunion inter-CLH le 22 juin mairie du 3e

Cette réunion pourra être l'occasion de discuter d'un vœu commun sur l'accessibilité.

⇒ La prochaine réunion du CLH14 au mois de juin est annulée.

ODJ réunion 2019-05-15

• commentaires de Juliette sur les arrêts bus de la ligne 58





ODJ réunion 2019-05-15

- tâches confiées à Sarah et Sarah : comptes-rendus des réunions, site facebook, action auprès des écoles
- point MPH et Challenge de l'accessibilité
- action accessibilité des commerces
- encore des mails de LIB TROPIQUES envoyés à des élu-e-s incluant la liste du CLH14 en CC
- vœu feux Pernety, peut-être examiné le 28/05.
- vœu accessibilité/travaux sur la voie publique (étape 2 sur 2)
- accessibilité des bureaux de vote
- commentaires de Juliette sur les arrêts bus de la ligne 58
- accessibilité aux Grands voisins (saison 2!)
- dernière réunion CICA (vie des associations et aides humaines) et prochaine réunion CICA (santé)
- réunion inter-CLH le 22 juin mairie du 3e

CR réunion 2019-04-10

• accueil et présentation de deux collaboratrices recrutées en service civique

Sarah Watunda et Sarah Ducarre seront en service civique les lundi mardi et mercredi jusqu'en décembre et pourront collaborer avec le CLH pour ce qui concerne la communication, l'organisation du MPH et la sensibilisation des commerçants aux questions d'accessibilité. Une première réunion a eu lieu pour organiser ce travail. Leurs deux adresses mail ont été ajoutées aux deux listes du CLH14 et du copil.

• présentation de Jaccede.com et proposition de collaboration, par William

<u>Jaccede</u>, c'est une plateforme collaborative (site Internet et application mobile) où chacun peut détailler l'accessibilité des lieux accueillant du public pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'identifier les établissements correspondant à leurs besoins en matière d'accessibilité. Elle s'adresse aux personnes ayant un handicap moteur, visuel, auditif, ou mental, ainsi que les personnes âgées, les parents avec des poussettes, les femmes enceintes, les personnes qui se déplacent en béquilles, avec une canne, un déambulateur...

Il y a 104000 sites décrits et 13000 à Paris. De manière à compléter la liste est organisé pendant le mois de juin le <u>Challenge de l'accessibilité</u>, sous forme de chasse au trésor avec récompense pour celui ou celle qui découvrira le lieu mystère!

- mails à des élu-e-s incluant la liste du CLH14 en CC : Patricia a fait passer le message
- propos rapportés au sujet d'Alexandre : certaines personnes il a été rapporté ont mis en cause Alexandre au sujet de sa position supposée vis à vis du projet de vœu sur les feux Pernety. Suite au précédentes

remarques (CR du mois dernier) nous rappelons la nécessité de garder un ton courtois et respectueux entre les participants au CLH14. Et de préférence devant tout le monde au cours des réunions plutôt qu'à l'extérieur.

- vœu feux Pernety : conformément au protocole établi on vote cette proposition (étape 2 sur 2) : 4 abstentions, 11 votes en faveur. Le vœu est adopté, et sera transmis à la mairie [effectué le 2019-04-24].
- Sylvie Lekin apporte quelques précisions : une barre de guidage va être installée du métro Pernety à la rue Losserand, ainsi que des panneaux priorité piétons. Il y aura une opération de sensibilisation des automobilistes au cours de la deuxième moitié du mois de mai. Il n'y a pas de plan de réactiver les feux qui ne sont pas déjà rallumés aujourd'hui.
- vœu accessibilité/travaux sur la voie publique (en collaboration avec la commission Handicap du CdQ Mouton Duvernet, étape 1 sur 2). Nicolas présente le vœu (ci dessous) puis on procède au vote : 15 votes pour. Deuxième vote le mois prochain.

Vœu sur l'accessibilité autour des travaux publics

Considérant la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui fixe comme principe l'accessibilité généralisée pour tous les domaines de la vie sociale,

Considérant la Stratégie parisienne « handicap, inclusion et accessibilité universelle 2017-2021 » établie et votée par la ville de Paris en mars 2017 qui identifie l'axe 1 (sur trois axes) comme celui de « rendre la ville accessible dans toutes ses dimensions »,

Considérant que le « plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics » de la ville de Paris de septembre 2012 qui rappelle dans ses fiches R56 (chantiers de voirie), R57 (échafaudages) et R58 (chantiers de construction de bâtiments) les dispositions édictées au titre de la Charte de bonne tenue des chantiers, établie entre la Ville de Paris et la Fédération

régionale des travaux publics,

Considérant les observations répétées individuelles des citoyens, ainsi que les observations collectives lors des marches exploratoires du conseil, qui toutes indiquent une très majoritaire proportion de maîtrises d'œuvre de travaux qui ne se préoccupent pas de l'accessibilité autour de leurs emprises de travaux,

Le conseil émet le vœu :

- Qu'un travail de (re-)sensibilisation et/ou de (re-)formation soit entrepris chez l'ensemble des entités publiques et privées en charge de cette question de l'accessibilité autour des travaux publics,
- Que la charte de bonne conduite des chantiers devienne contraignante et réglementaire, au moins pour sa partie liée à l'accessibilité autour des travaux,
- Que la possibilité d'amendes en cas de non-respect des prescriptions d'accessibilité soit étudiée puis votée dans le cadre des règlements municipaux,
- Que la ville de Paris organise et finance les modalités pratiques de vérification sur la place de la correcte mise en œuvre de ces prescriptions d'accessibilité.

- point MPH: Pascal indique qu'il y a environ 40 animations proposées à ce jour. Le 15 juin aura lieu le Forum MPH du Paris du Vivre Ensemble, place Jacques Demy, avec entre 35 et 40 stands annoncés plus activités handisport. Voir aussi <u>InfoMag mai 2019</u>
- commission handicap du Conseil de quartier Pernety : Myriam nous fait part d'un projet de manifestation et parcourt pour les habitants, probablement le 25 juin.

ODJ réunion 2019-04-10

- accueil et présentation de deux collaboratrices recrutées en service civique
- présentation de Jaccede.com et proposition de collaboration, par William
- mails à des élu-e-s incluant la liste du CLH14 en CC
- propos rapportés au sujet d'Alexandre
- vœu feux Pernety (étape 2 sur 2). Vous avez reçu le texte du vœu envoyé à la liste jeudi 4 avril matin.
- vœu accessibilité/travaux sur la voie publique (en collaboration avec la commission Handicap du CdQ Mouton Duvernet, étape 1 sur 2). Le texte de ce vœu se trouve en pièce jointe.
- point MPH
- commission handicap Conseil de quartier Montparnasse/Raspail
- annonce : visite promenade du nouveau jardin Jane et Paulette NARDAL (site Broussais) puis groupe de travail Audiospot (mardi 09/04 17h et 18h15)

CR réunion 2019-03-13 : règlement du CLH, vœu/extinction des feux, accessibilité des ERP et MPH

- conduite des participants aux réunions : la dernière phrase en italique est ajoutée et le texte est validé Lors de réunions précédentes certains participants ont tenu des propos discourtois, impolis voire irrespectueux. Comme déjà souligné dans un courriel à la liste du 2017-07-02, nous souhaitons rappeler l'esprit cordial et constructif des réunions, et la nécessité de garder un ton courtois et respectueux entre les interlocuteurs. À cet effet, le CLH14 en réunion du 2019-02-13 a décidé que tout participant tenant des propos de ce type recevra un avertissement, et que la conduite à tenir au bout de trois avertissements sera discutée alors.
- mails à des élu-e-s incluant la liste du CLH14 en CC : Patricia va faire un mail expliquant la question et l'envoyer à la liste plus D. Mazuet et 75coqua14
- protocole d'adoption de vœux : deux modifications mineures concernant les délais suggérées par Benoît sont incluses, pas de réponse de E. Guy-Dubois pour valider le texte
- extinction des feux quartier Pernety : résumé de Benoît : suite à une réunion du groupe de travail en mairie le 9 janvier, une marche exploratoire est organisée le 21/02. Y participent notamment des instructrices de locomotion et l'association Voir Ensemble. Remarques émises : les ralentisseurs sont souvent contournés, problèmes des véhicules électriques silencieux, les surfaces podotactiles qui ne sont pas perpendiculaires dans le cas d'un passage en diagonale sont difficiles d'utilisation; beaucoup de stress

donc au total. Sur les 6 carrefours concernés il est proposé la remise en route de 3 d'entre eux : Pernety/Losserand (déjà en partie rétabli), Pernety/Rue de l'Ouest et Château/Losserand.

- proposition d'un vœu sur l'extinction des feux quartier Pernety : Patricia Jean-Noël et Benoît vont reprendre le texte de Catherine et proposer un vœu lors de la prochaine réunion, en vue de le soumettre pour le conseil d'arrondissement du 6 mai. Conformément au protocole établi on vote cette proposition (étape 1 sur 2) : une abstention, 12 votes en faveur.
- possibilité d'un vœu concernant l'accessibilité lors de travaux sur la voirie : projet en lien avec la commission handicap du conseil de quartier Mouton-Duvernet, en cours d'élaboration
- accessibilité des ERP : on prévoit de proposer à E. Guy-Dubois d'organiser pendant le MPH au mois de juin une réunion comme elle l'avait fait en 2015, réunissant des commerçants de l'arrondissement ou associations les représentant, une personne de la Chambre de commerce et d'industrie, des élus en charge du commerce tels Mme Polski ou Mr Mourin, etc., Pierre-Emmanuel va rédiger un courrier. Toujours pas de candidature pour les services civiques.
- MPH 2019 : Isabelle indique que samedi 15 juin il y aura le forum du MPH place Jacques Demy, avec 40 stands disponibles. Pour le moment il y a 32 animations proposées réparties sur le mois : sensibilisation handisport, animation guidage pour les personnes malvoyantes, sensibilisation des scolaires suite au courrier d'Agnès Bertrand, etc. Participation possible de la MDPH, du CCAS et de l'APEC. Contribution financière de 500 euros demandée aux conseils de quartier, accord de Pernety et Montsouris-Dareau.

- aménagements dans l'arrondissement :
- quid des travaux liés au budget participatif "aménagement d'un quartier accueillant" pour les malvoyants autour de la mairie du XIVe, pour lequel le CDQ Mouton-Duvernet s'était particulièrement impliqué? rappel à la mairie ?
- calendrier des travaux d'aménagement Passage Dareau ? Ne fait plus partie du projet Coty
- réunion de concertation René Coty : certains aménagements proposés au vote des habitants ne paraissent pas conformes à la législation en matière d'accessibilité ?
- aménagement du passage Broussais : retour sur la réunion de concertation, animée par le cabinet Oikos, qui s'est tenu à l'hôtel de ville :
 - signalétique malvoyants
 - jardin partagé accessible PMR (parcelle réservée aux "jeunes filles aveugles"

Quid de la signalétique proposée par la DEVE, pour le Parc Montsouris. Une des deux propositions sera ou serait, en effet, généralisée à l'ensemble des parcs et jardins de Paris!

- proposition budget participatif en cours : aménagement de toilettes accessibles au niveau du bâtiment "météo" du Parc Montsouris. À discuter en mai/juin et prévoir de voter en septembre.

ODJ réunion 2019-03-13 : règlement du CLH, vœu/extinction des feux, accessibilité des ERP et MPH

- règlement du CLH14 : conduite des participants aux réunions, mails à des élu-e-s incluant la liste du CLH14 en CC, protocole d'adoption de vœux
- marche exploratoire du 28/02 et vœu concernant l'extinction des feux quartier Pernety
- accessibilité des ERP dans le 14e : services civiques, ambassadeurs de l'accessibilité (liens 1 et 2), proposition de réunion en septembre
- MPH 2019
- aménagements dans l'arrondissement et budget participatif : Mouton-Duvernet, Coty, Broussais, Passage Dareau, Montsouris
- annonces : CICA lundi 18 mars, rapport de l'ONU sur le handicap en France

- 1) article de juin 2016 : http://www.yanous.com/news/editorial/edito160603.html
- 2) paragraphe du mercredi 20 février 2019 : http://www.yanous.com/news/actualite/actualite1902.html

• accessibilité des ERP dans le 14e : services civiques, ambassadeurs de l'accessibilité (liens 1 et 2), proposition de réunion en septembre



Pour accompagner les acteurs publics et privés dans leur démarche d'accessibilité, le Gouvernement s'engage à leurs côtés :

• 1 000 ambassadeurs de l'accessibilité seront recrutés dans le cadre du <u>service civique</u>, à partir de 2014, pour orienter les acteurs et faire connaître la réforme de l'accessibilité.

Cela étant précisé, Paris recrutera bien ses premiers services civiques Ambassadeur de l'accessibilité, dans un format assez différent de celui que Bernard Jomier avait annoncé à la presse en septembre 2015 : au lieu d'une vingtaine, ils ne seront que six ou huit, répartis à titre expérimental dans les 4e et 5e arrondissement, avec une éventuelle extension aux autres d'ici fin 2017. Recrutés avec six mois de retard sur l'annonce politique, ces Ambassadeurs auront théoriquement beaucoup de travail, les trois-quarts des ERP parisiens privés étant hors-normes! A l'image d'ailleurs de ceux de la ville et département de Paris : 20% seulement de ses ERP sont en conformité avec l'obligation d'accessibilité de la loi du 11 février 2005, les 80% restants faisant l'objet d'Ad'Ap ou dérogations dans le cadre de l'ordonnance de réforme de cette accessibilité...

Laurent Lejard, juin 2016.

Mercredi 20 février - Accessibilité - Aucun Ambassadeur de l'accessibilité.

Inclus dans les décisions du Comité Interministériel du Handicap du 20 septembre 2017, réitéré lors des Assises de l'accessibilité des 13 et 14 juin 2018, le recrutement d'Ambassadeurs de l'accessibilité n'a pas été réalisé. Sous le statut de volontaire du Service Civique, des jeunes novices devaient démarcher exploitants et propriétaires d'Etablissements Recevant du Public pour les informer de l'obligation d'accessibilité et les convaincre de la respecter. C'est la Déléquée Ministérielle à l'Accessibilité, Brigitte Thorin, qui devait piloter ce programme d'action; elle avait annoncé une expérimentation pendant l'été 2018, puis le début du recrutement en septembre afin de doubler avant fin 2018 le nombre d'ERP de 5e catégorie entrant dans une démarche d'accessibilité. "On n'est pas en avance, euphémise Brigitte Thorin, on n'a pas oublié l'idée." Actuellement, quatre missions sont proposées pour Chartres (Eure-et-Loir) et Courbevoie (Hauts-de-Seine), quelques autres en préparation en lle-de-France et une dizaine pour le Morbihan. Là, le maire de Langoélan, Yann Jondot, s'est lancé dans une action de persuasion des maires pour déployer un minimum d'accessibilité. Il a d'ailleurs été nommé le 29 octobre dernier par la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées Ambassadeur de ces Ambassadeurs de l'accessibilité... qui n'existent pas, faute d'action de l'administration étatique ! L'agence du Service Civique confirme qu'aucun recrutement n'a été effectué à ce jour. Le précédent gouvernement avait piloté en 2014-2015 un recrutement similaire qui n'avait intéressé que Paris et les département du Jura et des Pyrénées-Orientales (celui de la secrétaire d'État aux Personnes handicapées de l'époque, Ségolène Neuville), soit moins d'une quinzaine de volontaires recrutés sur le millier annoncé.

• MPH 2019



Mesdames, Messieurs, Chers partenaires,

Arrivée ce lundi 11 mars au sein du cabinet de Nicolas Nordman, je suis chargée de coordonner la mise en œuvre du Mois Parisien du Handicap.

Vous pouvez donc m'adresser vos projets d'événement et me solliciter si vous avez besoin d'informations relatives à leur organisation.

Pour rappel, cet évènement qui se tiendra **du 1^{er} au 30 juin 2019**, a comme double objectif de faire connaître les dispositifs adaptés aux personnes en situation de handicap et leur famille ; et de sensibiliser, informer le grand public sur la nécessité de construire ensemble une Ville plus accessible et réellement inclusive.

Comme indiqué dans l'appel à participation que Nicolas Nordman vous a adressé le 18 février dernier, je vous invite à me faire part des projets que vous souhaitez proposer dans le cadre du Mois Parisien du Handicap.

Je me tiens à votre disposition pour recueillir et accompagner vos propositions.

Très cordialement,

CR réunion 2019-02-13 : règlement du CLH, accessibilité et extinction des feux

• conduite des échanges : trois personnes témoigne de leur inconfort suite aux échanges animés de la réunion de décembre.

Proposition : après trois avertissements la personne n'est plus autorisée à joindre les réunions du CLH14. Un avertissement est délivré par

- tout participant à la réunion qui le propose ?
- la personne qui anime la réunion ? éventuellement sur proposition d'un participant ?
- faut-il un vote?

Décision : on n'envisage pas d'exclusion des réunions, juste des avertissements, à indiquer dans le texte.

• modération des courriels à la liste incluant des elu-e-s/mairie de Paris ou autres institutionnels parmi les destinataires : pas de décision arrêtée (cela le sera réunion suivante)

- protocole d'adoption d'un vœu pour transmission au Conseil d'arrondissement Voici le texte discuté :
- Lors d'une réunion n du CLH14, un participant expose son motif pour proposer un vœu. En cas d'accord à la majorité des présents (quorum de 12 personnes), le proposant dispose d'un mois pour le rédiger. En cas d'affluence insuffisante à la réunion, le projet de vœu peut être validée par vote électronique à la majorité de 15 voies exprimées venant de personnes concernées par le handicap et vivant localement, inscrites ou pas sur la liste du CLH14.
- Le vœu est présenté à la réunion n+1 du CLH14. Le COPIL l'aura envoyé à la liste de diffusion en même temps que l'ordre du jour. Si la majorité des présents (quorum de 12 personnes) l'accepte en l'état, ou souhaite des amendements mineurs, le proposant adresse dans le mois son texte au COPIL, qui le renvoie à la liste de diffusion.
- Si personne n'a d'objection majeur une semaine après la réunion n+1, on considère que le vœu est validé au nom du CLH14. Il est transmis au service de la mairie du 14ème pour discussion en conseil d'arrondissement au moins dix jours avant sa tenue. Le maire reste seule maître de leur inscription à l'ordre du jour du Conseil d'Arrondissement.
- Il revient au proposant d'aller le défendre durant le conseil d'arrondissement. Les conseillers d'arrondissement disposent, à l'égard des projets de vœux qui leur sont soumis, du droit de présenter des amendements et des contre-projets.

ODJ réunion 2019-02-13 : règlement du CLH, accessibilité et extinction des feux

- intervention de Sylvie LEKIN, concernant les verbalisations des personnes handicapées par STREETEO
- règlement du CLH14, conduite des échanges

Lors de réunions précédentes certains participants ont tenu des propos discourtois, impolis voire irrespectueux. Comme déjà souligné dans un courriel à la liste du 2017-07-02, nous souhaitons rappeler l'esprit cordial et constructif des réunions, et la nécessité de garder un ton courtois et respectueux entre les interlocuteurs. Si nécessaire ajout d'un paragraphe à ce sujet dans le règlement du CLH14

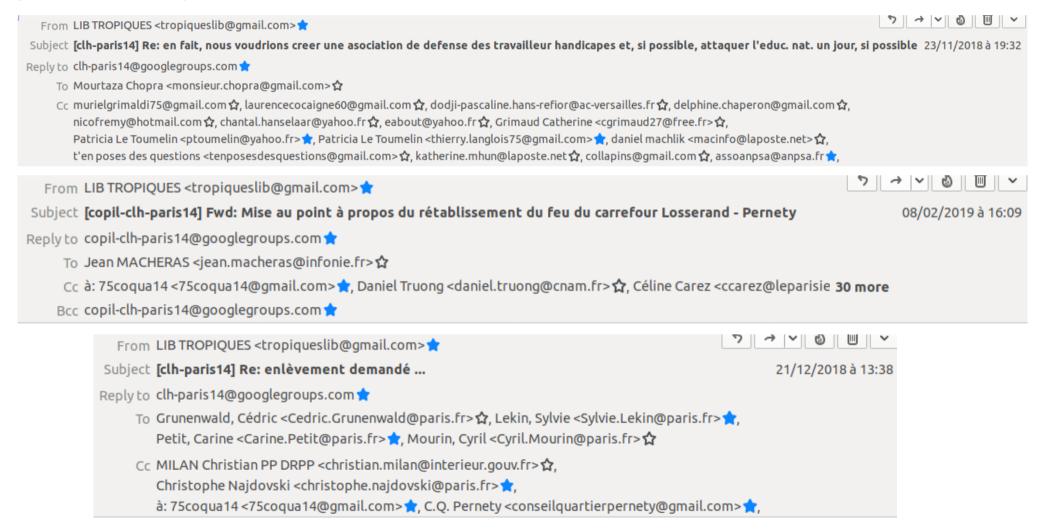
- modération des courriels à la liste incluant des elu-e-s/mairie de Paris ou autres institutionnels parmi les destinataires
- ^{20h}validation du protocole d'adoption d'un vœu pour transmission au Conseil d'arrondissement
- opération extinction des feux quartier Pernety, point de la situation et vœu éventuel au Conseil d'arrondissement
 - accessibilité des commerces/ERP et services civiques
 - préparation MPH 2019

15

- derniers essais du dispositif Audiospot à la mairie du 14e le 23 janvier dernier
- réunion avec la commission handicap du conseil de quartier Pernety le 31 janvier, message aux conseils de quartiers (conseilsdequartier14@paris.fr)

• modération des courriels à la liste incluant des elu-e-s/mairie de Paris ou autres institutionnels parmi les destinataires

Présentation du problème : si quelqu'un inclut le CLH ou le copil en CC d'un message, la mention *Reply to : CLH* apparaît dans l'en tête et laisse à penser aux destinataires que le message provient ou a été validé par le CLH, sans que ce soit le cas :







• accessibilité des commerces/ERP et services civiques

	rampe	toilettes accessibles	ERP conformes	ERP engagés dans la démarche ADAP egistre d'accessibilité	
			2018-08	2018-08	
Éphémère	non	non	non listé	non listé	voir ci dessous
Verre Siffleur	non	non	non listé	non listé	pas demandé
Bouquet	non	non	non listé	2017 : non listé, 2018 : listé	pas demandé
Rubis	non	non	non listé	2017 : non listé, 2018 : listé	pas demandé
Commedia	non	non	non listé	non listé	pas demandé
Vins par là	non	non	non listé	non listé	pas demandé
Imprévu	oui	non	non listé	non listé	pas demandé
P'tit Zinc	oui	non	non listé	non listé	pas demandé
Rouquins	oui	non	non listé	non listé	pas demandé
Félicie	non	non	non listé	oui 3 ans	pas demandé
Zeyer	oui	non	non listé	oui 3 ans	pas demandé
Bar Café ? d'Orléans	oui	non	non listé	oui 3 ans	pas demandé
Flash	oui	non	oui	non listé	pas demandé
Courlis	oui	oui	non listé	non listé	pas demandé
Café de la Place	oui	non	oui	non listé	non
Odessa	oui	non	non listé	non listé	non
Pinocchio	non	non	non listé	oui 3 ans	non
Kamelo	non	à vérifier	oui	non listé	non
Bistro d'Edgar	oui	non	non listé	Tabac Edgar Quinet?	non
La Liberté	non	non	non listé	oui 3 ans	non
Le Stand	oui	oui	oui	non listé	à vérifier
L'After	oui	oui	oui	non listé	non
Le Plomb du Cantal	non	non	non listé	oui 3 ans	non
Lili et Riton	oui	non	non listé	non listé	non
Tournesol	oui	non	non listé	non listé	non
Pub Gaîté	oui	à vérifier	bar tabac ?	non listé	non
Comme Chez Soi	oui	à vérifier	non listé	oui 3 ans	non
Good's (check spelling)	non	non	non listé	non listé	non
L'Entracte Gaîté	non	non	non listé	non listé	non

CR réunion 2019-01-09 : règlement du CLH, MPH, accessibilité et extinction des feux

- proposition de vœux au Conseil d'arrondissement : sur la base de la proposition de Benoît, le texte est discuté, modifié puis adopté par 12 voix (zéro vote contre, zéro abstention). Il sera finalisé lors de la réunion de février puis envoyé à Mme Guy-Dubois pour validation
- renouvellement du copil : pas évoqué, reporté
- préparation Mois Parisien du Handicap 2019 14e : il n'y aura finalement pas de comité d'organisation du MPH à la mairie de Paris
- vœu à la mairie extinction des feux quartier Pernety : pas de vœu présenté, message de Yann Costeseque comme quoi l'opération est ré-évaluée
- point services civiques et accessibilité : <u>annonce reformatée sur le site des services civiques</u>
- test audiospot à la mairie le 23 janvier, 17h : l'application a été étendue avec la possibilité de choisir dès le départ parmi certains trajets/destinations d'intérêt à l'intérieur de la mairie

ODJ réunion 2019-01-09 : règlement du CLH, MPH, accessibilité et extinction des feux

- mise à jour du règlement du CLH14 (45 min)
- renouvellement du copil (15)
- préparation Mois Parisien du Handicap 2019 14e (15)
- vœu à la mairie extinction des feux quartier Pernety (15)
- point services civiques et accessibilité (15)
- test audiospot à la mairie le 23 janvier, 17h

• proposition de vœux au Conseil d'arrondissement

Message de Patricia : Suite à la plénière du mercredi 12 décembre 2018, je vous propose que le CLH Paris 14 : dépose un vœu en faveur de la remise en service des feux sonores du quartier Pernety. (pièce jointe à suivre). Sauf objection d'une majorité, à réception de 15 réponses positives de membres du CLH ou de personnes en situation de handicap, résidant dans le 14e et en l'absence d'un nombre plus élevé de réponses négatives, le vœu sera déposé.

Réponse de Pierre-Emmanuel : je m'interroge sur la légitimité de ce mode de scrutin, proposé juste à l'occasion d'une question particulière, par une personne ayant clairement pris position pour un camp, et qui n'a pas été débattu, agréé et inscrit dans le règlement du CLH14. Parmi d'autres points qui me semblent discutables, mettre dans l'intitulé du mail les termes 'Vote en faveur de...' me semble biaisé et répondre à la question avant de l'avoir posée. Si le Conseil d'arrondissement nous demande des détails sur notre mode de scrutin, il sera difficile à justifier, et risque je pense de compromettre notre crédibilité pour les vœux futurs

<u>Propositions de Benoit</u>: — à une réunion R du CLH 14, un participant expose son motif pour proposer un vœu. En cas d'accord à la majorité des présents, la personne ayant proposé le vœu se donne 1 mois pour rédiger le vœu

- le vœu est présenté à la réunion R+1 du CLH 14. Le COPIL l'aura envoyé à la liste de diffusion en même temps que l'ordre du jour. Si la majorité des présents l'accepte en l'état, ou souhaite des amendements mineurs, le proposant adresse dès que possible son texte au COPIL, qui le renvoie à la liste de diffusion
- si personne n'a d'objection majeur une semaine après la réunion R+1, on considère que le vœu est validé au nom du CLH 14 et est transmis au moment opportun au service de la mairie du 14ème pour discussion en conseil d'arrondissement.
- Il revient alors à la personne ayant rédigé le voeu d'aller le défendre durant le conseil d'arrondissement.

Enfin je pense que tant qu'aucun consensus n'aura été trouvé sur la procédure à appliquer, aucun vœu d'aucune sorte n'a à être évoqué

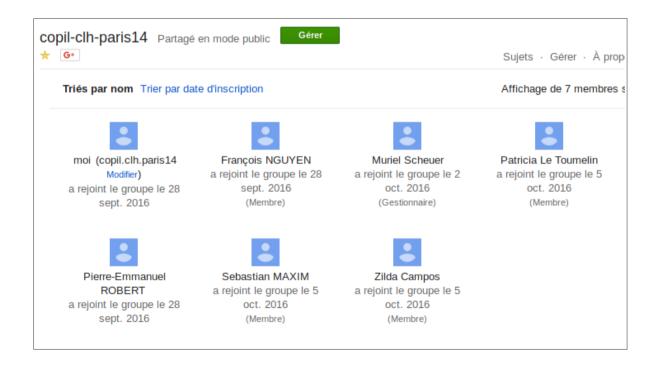
Conseil de quartier Mouton Duvernet : Demande en réunion de bureau, au moins 8 jours avant la réunion plénière, d'inscription d'un projet de vœu à l'ordre du jour de la réunion plénière. Durant la réunion plénière : lecture, éventuellement modification du vœu puis vote des conseillers présents (avec un nombre

minimum de conseillers présents fixé : 1/3). Si le vœu était approuvé	e, envoi à la Mairie,	de mémoire au moins 10 jo	urs avant le conseil d'arrondissement.

• conduite des participants aux réunions :

L'objectif du CLH est de faire avancer la cause du handicap. Les réunions sont courtoises et les participants attentifs au respect de chacun. Une personne ne respectant pas cet esprit par sa conduite ou ses propos, notamment en interrompant son interlocuteur de façon répétée ou péremptoire, recevra un premier avertissement. Si son comportement persiste il lui sera ensuite demander de quitter la réunion, à défaut de quoi celle-ci sera interrompue.

• renouvellement du copil



• MPH19

demande de participation des conseils de quartier au budget du MPH à hauteur de 500 € par CDQ et participation des référents thématique handicap au CLH14 ?

Six référents à votre écoute

- ACCESSIBILITE & LOGEMENT: Pascal PIRSCH
- EMPLOI & FORMATION : Patricia LE TOUMELIN
- JEUNESSE & SCOLAIRES : Aude CHARPY
- SPORT : François DENIS
- CULTURE : Réhal ANGELI
- SANTE : Isabelle GALAND

• discussion d'un vœu à la mairie sur l'opération extinction des feux quartier Pernety



Mesdames, Messieurs,

Comme j'ai pu m'en entretenir avec certains d'entre vous, le sujet de l'expérimentation des feux tricolores dans le quartier Pernéty a retenu toute l'attention de Nicolas Nordman.

Il a convaincu Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris en charge des transports, de la voirie et des déplacements ainsi que Carine Petit, Maire du 14eme, de ne pas déposer définitivement les feux tricolores des 6 carrefours du quartier Pernéty mais d'enrichir l'expérimentation en cours de toutes les observations et propositions des associations représentant les personnes mal et non voyantes. L'objectif est bien de rechercher la ou les solutions qui permettront de garantir la mobilité de toutes les personnes déficientes visuelles.

Vous trouverez en pièce jointe le vœu de l'Exécutif parisien voté ce jour même qui affirme 3 objectifs :

- que le bilan de l'expérimentation soit enrichi et complété grâce à un travail avec les associations nationales et parisiennes de personnes en situation de handicap;
- que la Direction de la voirie et des déplacements étudie le déploiement de dispositifs techniques complémentaires susceptibles de satisfaire les besoins de mobilité des personnes déficientes visuelles ;
- que dans l'attente des solutions qui pourront émerger en lien avec les personnes déficientes visuelles et qui viendront alimenter une réflexion à l'échelle parisienne, cette expérimentation ne soit pas généralisée.

Afin de mettre en œuvre cette nouvelle étape de l'expérimentation, qui permettra de formuler des propositions concrètes et faire évoluer les dispositifs existants, nous organiserons à un groupe de travail qui se réunira très prochainement (fin décembre-début janvier), en fonction des disponibilités des personnes ressources.

L'ensemble des associations affiliées à la FAAF et/ou à la CFPSAA seront bien évidemment informés des avancées de ces travaux.

• point services civiques et accessibilité

annonce en cours de modification/spécifique pour le $14^{\rm e}$ recours proposé à Mr Nordman

CR réunion 2018-12-12, thématique Emploi

• emploi/handicap, résumé ci-dessous

Patricia demande que le point suivant soit remonté dans l'ordre du jour

• courrier/vœu (vote du CA 2018-11-26) à la mairie sur l'opération extinction des feux

Patricia propose de voter pour émettre un vœu auprès de la mairie pour le rétablissement des feux quartier Pernety. Pierre-Emmanuel demande qu'un protocole de vote soit d'abord établi, Patricia envoie à la liste une proposition dans les jours suivants.

- préparation Mois Parisien du Handicap 2019 dans le 14e
- accessibilité des ERP/commerces : implication des services civiques, collaboration possible avec le comité local 14e de l'APF (Association des Paralysés de France)

Courte discussion sur ce point, pas d'avancée ou proposition particulière

Résumé de la présentation de Mr Milano (7 pages, que je n'ai pas réussi à mettre au format portrait)

LES MODIFICATIONS DE LA LOI DE 1987 SUR L'OETH APPORTEES PAR LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2018

Il est paradoxal de se réclamer du droit commun et de revendiquer simultanément des dispositions légales spécifiques. C'est pourtant ce qui arrive au monde du handicap. Dans l'attente de l'impossible refonte de la vieille loi de 1987 sur l'obligation d'emploi des personnes handicapées (OETH), il faut se satisfaire aujourd'hui d'un premier texte, inscrit dans une loi étrangère à ses préoccupations, dans l'attente d'un deuxième voire de plusieurs autres textes à l'occasion de différents véhicules législatifs (financier, culturel, et autres). Chaque loi y perd sa logique d'ensemble et le handicap n'y trouve pas la sienne.

L'actuelle *loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel* (Loi n° 2018-771, du 5 septembre 2018), portée par la ministre du travail, contient ainsi quelques premières dispositions plus ou moins importantes sur l'emploi des personnes handicapées, qui doivent entrer en vigueur en 2020.

- 1°) L'obligation d'emploi est recentrée sur elle-même, comme elle l'est dans les autres pays européens. Désormais, la sous-traitance au secteur protégé et aux entreprises adaptées ne compteront plus comme élément majorant le taux d'emploi direct mais permettront toujours de réduire la pénalité financière des entreprises. Malheureusement, l'accueil des stagiaires est désormais assimilé à de l'emploi (sans la limite actuelle de 2% des effectifs). Ce balancement entre aggravation et allègement de l'OETH, déjà présent dans la loi de 1987, se confirme dans la loi nouvelle
 - d'une part, par l'application de l'OETH au niveau de l'entreprise et non plus au niveau de l'établissement,
 - d'autre part, par la modification des coefficients de minoration des unités manquantes, désormais réservés au seul maintien dans l'emploi (et plus au recrutement direct).
- 2°) Le taux de 6% est maintenu avec « une clause de revoyure » tous les cinq ans. La loi change la philosophie du 6% en faisant de ce quota un besoin à satisfaire au lieu d'y voir une possibilité des entreprises. comme le fit Ph. Séguin en 1987. Il y ajoute une « clause de revoyure » qui repose sur l'idée que le taux de 6% pourrait ne plus correspondre au besoin, être durablement insuffisant ou excessif au regard des besoins. En régime libéral, on voit mal quelles pourraient être les contraintes en cas de révision du taux à la hausse, sinon de « justifier » une hausse de la contribution. Et on voit mal les associations accepter un taux à la baisse, qui signifierait pour elles une moindre ressource de cotisations. Donner sens à la clause de revoyure reste possible, à condition de faire de l'objectif cible une donnée négociable au niveau local, par exemple un bassin d'emploi, en fonction des besoins des personnes et des possibilités de l'entreprise. Mais cette clause n'a pas de sens dès lors que le taux est uniformément fixé au niveau national.
 - 3°) La DOETH est remplacée par la déclaration sociale nominative (DSN) qui devrait considérablement alléger la charge des entreprises qui

emploient des personnes handicapées. C'est une simplification très importante que les entreprises souhaitaient depuis longtemps, certaines d'entre elles se plaignant d'être obligées de recourir à un cabinet conseil coûteux pour remplir leur DOETH.

- 4°) Toujours dans le sens d'une « banalisation » du handicap, il faut retenir le transfert de l'Agefiph aux Urssaf du recouvrement, dans les mêmes conditions que les cotisations de sécurité sociale, de la contribution annuelle des employeurs qui ne satisfont pas à leur obligation d'emploi.
 - 5°) La vocation économique et sociale des entreprises adaptées est réaffirmée par deux modifications :
 - il y aura désormais une part minimum de personnes handicapées dans ces entreprises, qui sera précisée par décret ;
 - le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) remplacera le contrat d'objectif triennal.

Cette réforme évite trois débats de fond :

- a) les entreprises adaptées ne seront jamais en mesure de supporter la concurrence, et devront par conséquent continuer de solliciter les finances publiques, tant que la loi n'aura pas institué une proportion maximum (50% au plus et non pas les 80% actuels) de personnes handicapées à employer;
- b) les entreprises adaptées pourraient constituer un débouché pour les personnes devenues insuffisamment productives en entreprise, profitant ainsi de leurs compétences et leur offrant simultanément le maintien dans la vie active ;
- c) les entreprises adaptées ne peuvent pas être dissociées des établissements et services d'aide par le travail ni des associations et entreprises du secteur de l'insertion par l'activité économique. Ensemble, ils pourraient former un « second marché » du travail. A ce sujet, la suppression du *Conseil national de l'insertion par l'activité économique* et son remplacement par un *comité d'orientation de l'inclusion dans l'emploi* auraient gagné en signification si l'une et l'autre s'étaient accompagnés d'une réflexion sur la constitution de ce « second marché ».
- 5°) quelques autres dispositions concernent l'extension au secteur public des dispositions propres au secteur privé ainsi que l'accessibilité des sites internet aux personnes aveugles.

ANNEXES

(Compléments apportés en séance et réponse aux questions))

DE 6% A 5,5 %

Le nombre de travailleurs handicapés que les établissements ont l'obligation d'employer doit s'établir à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure.

Ce taux de 6 % est théorique car, dans la pratique, l'arrondissement à l'unité inférieure fait baisser ce taux. Ainsi, par exemple, pour une assiette d'assujettissement de 33 salariés, le calcul est le suivant : 6 % x 33 = 1,98. L'obligation est d'une unité, soit 3 % de l'assiette (1/33 ; c'est le cas limite).

Ainsi, l'obligation d'emploi attendue en 2016 est de 537 800 personnes (soit 5,5%) pour les 102 100 établissements et leurs 9 831 600 salariés assujettis. En 20101, l'obligation attendue était de 480 100 personnes (soit 5,4%) pour 97 200 établissements et 8 838 800 salariés assujettis.

UB ET ETP

TAUX EN PP (personnes physiques). Chaque travailleur handicapé compte pour une unité, quelles que soit la durée de sa RQTH, son temps de présence e dans l'entreprise, son temps de travail, etc.). Le taux en PP est le rapport du nombre de personnes physiques à l'effectif salarié assujetti.

TAUX EN UB (unités bénéficiaires). Chaque travailleur handicapé compte pour une unité bénéficiaire dès lors que son temps de travail est au moins égal à un mi-temps et pour une demi-unité si son temps de travail est inférieur à un mi-temps. Cette valeur du bénéficiaire est ensuite proratisée en fonction de son temps de présence dans l'année et de la durée de validité

de sa reconnaissance. Le taux en UB est le rapport du nombre d'UB à l'effectif salarié assujetti.

TAUX EN ETP (emploi équivalent temps plein) Le décompte des travailleurs handicapés employés en équivalent temps plein s'effectue *au prorata* du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance. <u>Le taux en ETP est le rapport du nombre d'ETP à l'effectif salarié assujetti</u>.

Taux de satisfaction de l'OETH. Ces trois taux sont publiés par la DARES. Seul le taux en UB est un taux légal. Ces taux pouvant prêter à confusion, j'ai proposé de calculer un taux de satisfaction de l'obligation d'emploi. Ce taux est le rapport du nombre d'UB à l'OETH attendue.

OETH EN 2010 ET 2016

Tableau 1. - Les établissements assujettis et l'obligation d'emploi

iableau 1 Les établissements assujettis et l'obligation d	-	
	2016	2010
Nombre d'établissements assujettis	102	97
	100	200
Effectifs salariés assujettis total	9 831	8 838
	600	800
Nombre théorique de travailleurs handicapés à	537	480
employer (obligation attenude)	800	100
Part de l'obligation attendue dans les effectifs	5,5	5,4
assujettis (en %)		
Nombre de travailleurs handicapés employés en	459	336
personnes physiques	100	900
Taux des personnes physiques en %	4,7	3,8
Nombre de travailleurs handicapés employés en UB	377	282
	800	800
Taux des UB en %	3,8	3,2
Nombre de travailleurs handicapés employés en ETP	343	259
	400	800
Taux des ETP, en %	3,5	2,9
Taux de satisfaction de l'obligation d'emploi (UB/Obligation attendue)	70,2 %	58,9 %
		, -
Nombre d'établissements sans accord	90 000	87
		400
Effectifs salariés dans les établissements sans accord	7 190	7 078
	900	100
Nombre de travailleurs handicapés employés en	318	260
personnes physiques	300	900
Taux des personnes physiques en %	4,4	3,7
Nombre de travailleurs handicapés employés en UB	257	217
· · ·	800	600

Taux des UB en %	3,6	3,1
Nombre de travailleurs handicapés employés en ETP	235	200
	100	700
Taux des ETP, en %	3,3	2,8
Nombre d'établissements avec accord	12 100	9 800
Effectifs salariés dans les établissements avec accord	2 640	1 760
	700	700
Nombre de travailleurs handicapés employés en	140	76
personnes physiques	800	000
Taux en %	5,3	4,3
Nombre de travailleurs handicapés employés en UB	120	65
	000	200
Taux en %	4,5	3,7
Nombre de travailleurs handicapés employés en ETP	108	59
	300	100
Taux en %	4,1	3,4

Source : DARES et, le cas échéant, calculs propres à partir des chiffres DARES

LE FINANCEMENT DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

Ces dispositions relatives au financement devaient être introduites dans la loi sur la Croissance portée par M. Lemaire. Je n'ai pas trouvé trace de telles dispositions.

Je rappelle simplement qu'en 2017 l'AGEFGIPH a collecté 409 millions d'euros sur l'OETH de 2016, soit sensiblement la même somme qu'en 2006 (425 millions). Entre temps, l'AGEFIPH a temporairement bénéficié d'un effet d'aubaine, créé par la loi de 2005, qui a posé 1 = 1, voulant que chaque travailleur handicapé soit compté pour 1 et non plus 0,5 ou 1,5 ou 2 selon différents critères. Au résultat, une entreprise de 100 salariés qui satisfaisait à son obligation d'emploi de 6% avec un seul travailleur handicapé s'est trouvée dans l'obligation d'en embaucher 5 autres et a fait face dans un premier temps en contribuant à l'Agefiph. Les ressources de l'Agefiph ont bondi de 200 millions d'euros pour atteindre 610 millions en 2006. Puis cet effet d'aubaine s'est

progressivement résorbé, les entreprises employant de plus en plus de travailleurs handicapés. Aujourd'hui, les ressources de l'AGEFIPH ont retrouvé leur niveau d'avant l'effet d'aubaine. J'ajoute que les ressources de l'AGEFIPH sont supérieures à celles de son homologue allemande (80 millions d'habitants) avec de moindres résultats en termes de taux d'emploi. Enfin, il faut rappeler qu'en début d'année 2018, deux rapport ont souligné les fortes limites de l'AGEFIPH (IGF/IGAS et Cour des Comptes), la Cour des Comptes dénonçant une « valeur ajoutée faible », une « gestion coûteuse et mal maîtrisée», une « refondation nécessaire ».

Il y a aussi peu à craindre que ces ressources diminuent dans un proche avenir. En effet, la proportion des établissements qui n'emploient aucun travailleur handicapé est restée remarquablement stable de 2010 à 2016, soit 8% des établissements. Par ailleurs, la part des établissements qui contribuent à l'Agefiph est restée aussi remarquablement stable, soit un établissement sur deux, le nombre d'établissements et le nombre de salariés assujettis s'étant accrus. Même si le taux d'emploi a progressé, réduisant ainsi la contribution des établissements, rien n'indique que la contribution globale doive diminuer. Les quelque 3000 établissements en plus en 2016 et les 500 000 salariés nouveaux assujettis n'pont as forcément le taux moyen d'emploi des établissements qui ont porté le taux d'emploi)à 3,5 %.

Année	Part des établissements	Nombre	Nombre de		
	contribuant à l'AGEFIPH	d'établissements	salariés concernés		
		concernés			
2010	50 %	48 600	4 419 000		
2016	49 %	51 050	4 915 000		

,

TRAVAIL ET ASSISTANCE

QUESTION POSEE PAR PATRICIA

Patricia nous a rapporté un propos de Patrick Gohet, qui aurait souligné la différence culturelle entre le Nord de l'Europe et le Sud en distinguant (c'est moi qui résume ainsi, connaissant bien la pensée de P. Gohet) le Nord (protestant) et le Sud (catholique), que j'ai reformulé pour ma part entre « préférence pour le travail » et « préférence pour l'assistance ». J'ai donné deux exemples de la préférence tenace pour l'assistance qui domine en France depuis très longtemps :

- a) l'exemple de l'emploi accompagné, à connotation fortement médico-sociale en France, avec une forte implication des ARS, alors qu'il est fortement lié au travail et à l'insertion professionnelle en Allemagne. On peut en dire autant des ESAT, qui sont des établissements médico-sociaux en France mais des entreprises en Allemagne.
- b) l'exemple de l'AAH, comme celui du RMI / RSA : on fixe un minimum social d'assistance sans se préoccuper de savoir si ce minimum correspond aux besoins. En Allemagne, les besoins de base sont définis a priori et ajustés en fonction des besoins réels des personnes (chauffage, loyer, etc.). Lorsqu'une personne sollicite l'aide sociale, on part de ces besoins prédéterminés et des besoins personnalisés d'ajustement et, compte tenu des ressources de la personne, on complète à hauteur de ce qui est nécessaire.
- c) J'ai ajouté qu'il n'y a pas d'AAH en Allemagne alors qu'en France 1 million de personnes en bénéficient pour un coût de 8 milliards eu budget de l'Etat. Depuis la création de la prestation de compensation, plus rien ne justifie que les personnes handicapées aient un minimum social particulier. Si la compensation ne suffit pas, il faut l'augmenter. Quant à l'AAH elle devrait être ramenée au niveau du RMI et donc être réduite de moitié. Cette réduction permettrait à la fois de financer une éventuelle hausse de la prestation de compensation (si nécessaire) et un redéploiement de crédits en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Actuellement, moins de 70 000 allocataires de l'AAH sur 1 million d'allocataires ont été déclarées incapables de travailler et bénéficient donc de la majoration d'AAH. Cela laisse penser que plus de 900 000 allocataires sont en état de travailler. Or, combien travaillent?

Serge MILANO

CLH 14 du 12 décembre 2018

ODJ réunion 2018-12-12, thématique Emploi

intérêt des réunions thématiques ?

- actualités des derniers mois concernant l'emploi des personnes en situation de handicap (animé par Mr Milano)
- accessibilité des ERP/commerces : implication des services civiques, collaboration possible avec le comité local 14e de l'APF (Association des Paralysés de France)
- préparation Mois Parisien du Handicap 2019 dans le 14e
- courrier/vœu (vote du CA 2018-11-26) à la mairie sur l'opération extinction des feux

• messages E. Guy-Dubois

Retour sur le petit déjeuner organisé ce matin en mairie du 14eme

Très bonne intervention de William, très agréable et très intéressant.

Participation faible malgré une diffusion importante de l'information (voir ci-dessous).

Parution deux semaines consécutives dans la lettre d'info de la Direction sociale de territoire (lettre envoyées à tous les partenaires associatifs et institutionnels du sud de Paris)

Invitation+ relance envoyée aux services de la Mairie 14

Parution sur nos réseaux sociaux

Parution dans le livret des évènements distribué dans toutes les boites aux lettres de l'arrondissement

Retour sur la réunion de lancement du MPH 2019

Très bonne réunion, du monde, et des projets! Très positif

Autres informations

J'ai rencontré l'APEC cette semaine et nous avons évoqué ensemble la possibilité d'organiser un évènement dans le cadre du MPH 2019. Je vous tiendrai informé de la suite.

J'ai rencontre Mme Emlie Faye orthophoniste du 14eme qui a publié deux livres pour enfants en langue signée

• **yanous.com** (notamment la rubrique actualités)

CR réunion 2018-10-10, thématiques Épanouissement et Accessibilité

• Mois Parisien du Handicap 2019, organisation par la nouvelle équipe (30 min)

Élisabeth Guy-Dubois félicite le CLH14, et en particulier Véronique, pour la très bonne organisation du MPH18. Mr Nordman également a exprimé sa satisfaction : « C'est un modèle de réussite ». La nouvelle équipe de préparation du MPH 2019 (mphparis14@gmail.com) se réuni périodiquement avec la mairie et discuter notamment d'une contribution financière de celle-ci.

- opération extinction des feux (30 min)
- accueil des services civiques, pas encore de candidats
- courrier de demande vœux du CLH14 auprès du conseil d'arrondissement

ODJ réunion 2018-10-10, thématiques Épanouissement et Accessibilité

- Mois Parisien du Handicap 2019, organisation par la nouvelle équipe (30 min)
- opération extinction des feux (30 min)
- accueil des services civiques, pas encore de candidats
- courrier de demande vœux du CLH14 auprès du conseil d'arrondissement
- nomination de référents handicap, au niveau de chaque conseil de quartier
- annonces : Petit-déjeuner sensibilisation handicap auditif le 12-12-2018 Organisé par AHF Action Handicap France et le CLH14. Salle des mariages de la mairie, 8h30 à 12h
- annonces : Carnets de voyage (bus) de la RATP

La RATP relance en septembre son enquête de satisfaction visant à identifier les aides et les freins aux déplacements pour les personnes en situation de handicap. Cette année, l'étude portera uniquement sur le réseau de bus. Il est possible de participer, du 15 septembre au 31 décembre 2018, en s'inscrivant sur carnet.voyage@ratp.fr. À l'issue de l'enquête, les contributeurs recevront un bon d'achat de la part de la RATP.

• annonces : stage "Connaissance de la personne multihandicapée"

Organisé par le Centre de Ressources Multihandicap qui aura lieu : du lundi 19 au vendredi 23 novembre 2018 au Centre de Ressources Multihandicap (42 avenue de l'Observation Paris 14ème). En pièces jointes : la présentation du stage et le bulletin d'inscription. Pour toute information complémentaire ou/et inscription, merci de nous contacter par téléphone au : 01 53 10 37 37 et par mail : contact@crmh.fr

CR réunion 2018-09-12, réunion de rentrée

• possibilité pour le CLH14 de déposer des vœux auprès du Conseil d'arrondissement

Mme Guy-Dubois demande que ce point soit discuté en début de réunion.

Carine Petit est d'accord sur le principe, il faudrait que la demande soit déposée par le CLH14 directement. Possibilité de déposer des vœux via les conseils de quartier (et leurs futures commissions handicap). Pour ne pas multiplier les intermédiaires, on préfère avoir la possibilité de le faire directement.

•présentation Handicap - Parentalité, par Mme Idiard-Chamois (Institut Mutualiste Montsouris)

Sage-femme en situation de handicap moteur, Béatrice Idiard-Chamois est à l'origine de la <u>consultation</u> <u>handicap et parentalité</u>, crée en 2006 à l'institut mutualiste Montsouris. Elle est accompagnée par son collègue Nathan Wrobel, gynécologue.

Cette consultation qui reçoit femmes et couples, a vocation à accueillir des patientes porteuses de tous types de handicap (sensoriel, moteur ou psychique). C'est la seule consultation de ce type en France et elle rencontre un grand succès ; de nombreux autres établissements sont demandeurs.

Les tables d'examen gynécologiques sont adaptées au handicap et les personnels sont spécialement formés. Des modèles échographiques en 3D thermoformés sont réalisées pour les patientes malvoyantes. Les professionnels prennent soin d'approcher la patiente dans sa globalité et son consentement est respecté : il n'y a pas d'anesthésie ou de maintien forcé. La spasticité est gérée via l'haptonomie (science du toucher et de l'affectif qui permet une prise en charge adaptée de toutes les patientes). Il y a également un groupe de discussion sexualité et contraception pour les personnes malvoyantes.

• bilan et projet pour le Mois Parisien du Handicap 2018 et 2019 dans le 14e

Le mois parisien du handicap a permis l'organisation d'une cinquantaine d'événements dans le 14^e, qui ont fait cohabiter valides et non valides. On peut notamment citer le judo et l'escrime aveugle, ou les visites de foyers d'accueil qui ont été très appréciées.

L'organisation de la première édition en 2017 avait été un peu compliquée, la deuxième en 2018 a bénéficié d'une aide financière de 2400 euros.

Pour la préparation de cette édition, une consultation mensuelle avec Élisabeth Guy-Dubois est organisée. On est à la recherche de bénévoles et la question d'une aide financière devra être discutée dès que possible.

• vie du CLH14

Le CLH du 14e va pouvoir bénéficier de l'assistance de deux services civiques à plein temps pour une durée de 9 mois.

ODJ réunion 2018-09-12, réunion de rentrée

- présentation par Mme Idiard-Chamois (Institut Mutualiste Montsouris)
 Handicap(s) Parentalité
- bilan et projet pour le Mois Parisien du Handicap 2018 et 2019 dans le 14e
- vie du CLH14

statut du CLH/financement, possibilité de transmettre des vœux au conseil d'arrondissement, services civiques rattachés au CLH, etc.

- budget participatif, aménagement Montparnasse, extinction des feux sonores (fin de l'expérimentation?)
- annonces : Carnets de voyage (bus) de la RATP

La RATP relance en septembre son enquête de satisfaction visant à identifier les aides et les freins aux déplacements pour les personnes en situation de handicap. Cette année, l'étude portera uniquement sur le réseau de bus. Il est possible de participer, du 15 septembre au 31 décembre 2018, en s'inscrivant sur carnet.voyage@ratp.fr. À l'issue de l'enquête, les contributeurs recevront un bon d'achat de la part de la RATP.

CR réunion 2018-05-09, thématique Accessibilité

• personnes présentes, excusées

Présentes : Rodolphe, Marion, Marie-Claude, Pascal, Benoît, Juliette, Nicolas, Pierre-Emmanuel. Excusées : Dominique, Valérie, Véronique, Florentin.

• registres d'accessibilité et rappel sur les AdAP de la Ville de Paris

Présentation par Mme Voisine (Expert accessibilité à la <u>DCPA</u>, Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture, Mairie de Paris)

[voir aussi les infos mentionnées précédemment infra]

Résumé:

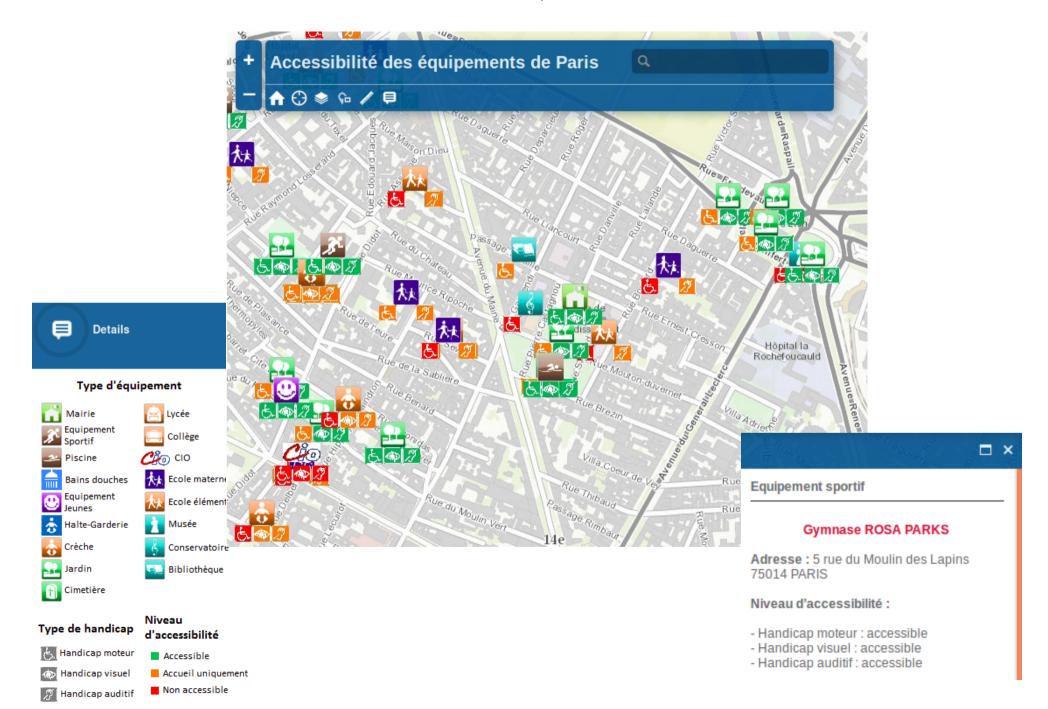
- le parc de propriétés de la collectivité parisienne comporte 2200 ERP et 500 IOP
- suite à la veille réglementaire exercée, les gestionnaires d'équipements publics parisiens sont saisis de la question en juin 2017 ; décision de collaborer avec la DMA (Direction ministérielle à l'accessibilité), en lien avec les associations d'utilisateurs, sur un modèle de registre unique (page A15), qui est ensuite inclus dans le modèle type de la Ville de Paris



- celui-ci comprend trois parties : une fiche informative synthétique sur le service rendu, la situation de l'équipement vis à vis de l'accessibilité (accessible ou pas, AdAP ou pas, dérogations ou pas), et les documents concernant l'accessibilité, l'entretien et la formation du personnel
- rappel sur les AdAP dans l'arrondissement : au 1^{er} janvier 2018, 39 établissements de la ville de Paris sont déclarés totalement accessibles sur les 161 que compte le 14^e :

type d'équipements	déclaré accessible	accessibilité non terminée	nombre d'établissements
culturels	1	8	9
scolaires	4	41	45
médico-sociaux	2	3	5
administratfs et citoyens		8	8
jardins et cimetères	8	30	38
concessions		1	1
pette enfance	4	22	26
sportfs	19	6	25
divers	1	2	3
musée		1	1
Total général	39	122	161

Un outil très utile, la nouvelle <u>Carte de l'Accessibilité</u>, pour le 14^e :



• conseil proposé par la mairie aux commerçants du 5^e arrondissement pour la rédaction des AdAP

Intervention de Marion Charlo (CLH du 5°)

- rappel sur les dossiers d'AdAP : si l'établissement est accessible il suffit de le déclarer conforme. Dans le cas inverse il faut déposer un dossier d'AdAP qui comporte : un diagnostic accessibilité, le calendrier des aménagements prévus et le budget correspondant
- les dérogations sont accordées équipement par équipement et différenciées selon les quatre types de handicap. Plusieurs demandes en ce sens ont été faites dans le 5^e arrondissement qui comporte de nombreux bâtiments historiques ou de surface réduite
- la mairie du 5° et son élu au Commerce ont souhaité proposer aux commerces/ERP de 5° catégorie un soutien/conseil dans la préparation des dossier d'AdAP. Cela c'est traduit par des tournées d'information directement auprès des commerçants avec implication des associations les représentant
- des réunions/permanences tenues en mairie ont permis de proposer conseil, guides et documentation. Et de mettre en garde également contre des prestations frauduleuses pour des diagnostics proposés, payés, mais jamais réalisés
- Q : comment les commerçants réagissent ? R : les AdAP sont souvent perçus comme un fardeau supplémentaire
- Q : quelle formation avez-vous eu sur les AdAP ? R : formation sur le tas, beaucoup d'heures

[pour rappel, les architectes de la préfecture de police également proposent leur conseil gratuit pour l'étude des AdAP, le <u>mardi après-midi au 12,14 quai de Gesvres</u>, Paris 4^e]

• accessibilité des ERP privés/commerces du 14e et implication du CLH14

Présentation par Pierre-Emmanuel (responsable de la commission Accessibilité depuis sept. 2017)

- rappel sur la loi de février 2005 *Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* : c'est un projet de société, pas seulement une revendication locale !
- l'échéance pour l'accessibilité des ERP de 5° catégorie (commerces, cabinets médicaux, restaurants etc.) au 1^{er} janvier 2015 a été largement ignorée. Le système des Agendas d'accessibilité programmée (conçu en 2014 comme solution de rechange) est sensé aboutir au même résultat à l'automne 2018
- petite enquête sur les dix bars/cafés les plus proches de la mairie (listes de la préfecture nov. 2017, ERP conformes et engagés) :

	rampe	toilettes accessibles	ERP conformes	ERP engagés dans la démarche ADAP	dérogation	registre d'accessibilité
Conclusion Ep***	non	non	non listé	non listé	?	?
Conclusion Ve***	non	non	non listé	non listé	?	?
Bo***	non	non	non listé	non listé	?	?
à ce jour (à Ru***	non	non	non listé	non listé	?	?
	plain-pied d'origine	non	non listé	non listé	?	?
six mois de ^{Fé***}	non	non		oui 3 ans	?	?
SIX IIIOIS GEZe***	plain-pied d'origine	non		oui 3 ans	?	?
Ba***	plain-pied d'origine	non		oui 3 ans	?	?
la fin desFli***	plain-pied d'origine	non	oui		?	?
Courlis	plain-pied aprèstravaux	toilettes après travaux	non	non	?	?

AdAP), la seule amélioration observable concerne un établissement sur les 10 listés. En nov. 2017, derniers chiffres disponibles, cinq établissements n'avaient apparemment pas encore déposé de dossier d'AdAP (un propriétaire de plusieurs établissements ne dépose qu'un dossier). Nous proposons d'impliquer les associations de commerçants dans leur sensibilisation tout en notant leur influence limitée sur ces derniers.

• messages, actualités

- marche exploratoire le 24 mai, organisée par Sylvie Lekin, afin de présenter le réaménagement de la rue Froidevaux. RdV 17:00-18:30, angle rue Froidevaux - avenue du Maine
- rencontre entre le Comité départemental handisport et le CLH14, à l'initiative de Carine Petit, mercredi 30 mai à 15h en mairie
- marche exploratoire le 2 juin, partie Est de l'avenue du Général Leclerc, organisée par Rodolphe Boespflug, RdV 14h30, devant le cinéma Gaumont Alésia

Message reçu de Safir Délices, Objet : rampe à tester

Bonjour madame, je voulais vous tenir informée que nous avons mis la rampe d'accès chez votre restaurant safir délices (75 rue pernety 75014 paris). Cordialement, Aladin, Safir délices



ODJ réunion 2018-05-09, thématique Accessibilité

• présentation par Mme Voisine (Expert accessibilité à la <u>DCPA</u>, Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture, Mairie de Paris) (30 min)

Registres d'accessibilité et rappel sur les AdAp

• intervention de Marion Charlo (CLH du 5°) (20 min)

Conseil proposé par la mairie aux commerçants du 5^e arrondissement pour la rédaction des AdAP

• implication du CLH14 vis à vis de l'accessibilité des ERP privés/commerces du 14e et associations les représentant (15 min)

Présentation par Pierre-Emmanuel (responsable de la commission Accessibilité depuis sept. 2017), qui souhaite une prise de position claire sur de possibles actions du CLH14

• disponibilité des sanisettes à Paris (et dans le 14°) (5 min)

Les très bons chiffres (99,02% en 2017) communiqués par JCDecaux nous laissent assez perplexes.

• point préparation du Mois du Handicap (ne s'appelle plus mois Extra Ordinaire) (10 min)

- Il ne s'appelle plus ainsi : la Mairie de Paris l'a nommé le Mois du Handicap
- Nous n'avons encore reçu aucun des outils nécessaires à la promotion et la publicité : nous attendons ces outils conçus par la Mairie de Paris.
- La Mairie du 14^{ème} nous a encouragés par un don de 2000€. Mais nous n'avons reçu à ce jour et malgré nos demandes, aucune aide financière des entreprises : La RATP cependant annoncera le Mois du Handicap, par l'intermédiaire d'affichettes dans toutes **les lignes de bus** traversant l'arrondissement.
- Cependant la mobilisation est très importante et **nous aurons une vingtaine d'évènements échelonnés sur le mois de juin,** dans les établissements ou les salles recevant du public : fresques participatives, Journées Portes Ouvertes, ouverture d'ateliers d'arts plastiques, récital poétique, découverte du handisport, démonstration de dance boutto, de tango, de danse, bal dans le noir, expression corporelle, lecture à voix haute en braille, ateliers de techniques de compensation de déficience visuelle, témoignages, présentation de deux livres témoignages par leur auteur Bachir Keroumi, pièce de théâtre en langue des signes, un journée de foot adapté.
- A noter des points forts de ce mois :
- Une conférence publique, le 11 juin à 19 heures, à la salle des Mariages de la Mairie, réunissant l'adjoint du Défenseur des Droits, Patrick GOHET et deux économistes aveugles : Bachir KEROUMI et Stéphane Forgeron. Débat sur le thème des « Statistiques du handicap dans les domaines de la santé, de l'emploi et du sport », animé par le journaliste Vincent LOCHMAN
- Un mini-festival de films à l'Entrepôt : « Vincent et moi » d'Edouard Cuel et Gaël Breton, « Signer» de Nurit Aviv et « Vous avez dit Handicap?» de Frédérica Bertelli.
- Une fête du sport handicap « Les Quatorziens, en route pour 2024 », le 9 juin sur le parvis de la Mairie : stands d'associations, buvette animée par les serveurs sourds du « Café Signes », démonstrations de sport : handiboxe, foot en fauteuil, basket et tennis de table en fauteuil, judo aveugle par des sportifs de haut niveau montrant leurs compétences sportives... Animation dansantes et musicales. Remise des prix du concours de dessin organisé dans les classes de CM1/CM2 de l'arrondissement

CR réunion 2018-04-11, thématique Emploi

• personnes présentes, excusées

Présentes : Muriel, Thierry, Patricia, Serge, Giovanni, Pierre-Emmanuel. Excusées : Elisabeth Guy-Dubois, Yvette Réaubourg, Valérie Pasquet, Sylvie Lekin

• politique emploi/handicap actuellement en France et dans le 14e (animé par Mr Serge Milano)

État de la situation sur l'emploi des personnes handicapées dans le 14e, puis discussion de deux rapports récents sur la question (<u>IGAF</u>, <u>Cour des Comptes</u>, et résumé dans <u>Faire Face</u>)

Discussion animée et points de vue par endroits divergents, compte-rendu en cours de rédaction.

• présentation par Mr Bernard Pachoud, Université de Paris-Diderot

Emploi et logement pour les personnes souffrant de troubles psychiques, compte-rendu en cours de rédaction.

ODJ réunion 2018-04-11, thématique Emploi

• accueil, actualités

- fixer une date pour la marche exploratoire handicap/accessibilité sur la partie Est (après celle de septembre 2016 sur la partie Ouest) du quartier Mouton-Duvernet. Proposition un samedi en début d'après-midi, par exemple fin mai (en raison des ponts) ou en juin pendant le MEO
- rendez-vous Comité Local du Handicap et le Comité Départemental Handisport, mercredi 30 mai à 15h (Mairie du 14ème au 1er étage bureau 112)
- une personne en service civique pour contribuer aux activités du CLH14

emploi et handicap (Mr Serge Milano)

- situation dans le 14e
- deux rapports récents sur la question : <u>IGAF</u>, <u>Cour des Comptes</u>, et résumé dans <u>Faire Face</u>

• présentation par Mr Bernard Pachoud, Université de Paris-Diderot

- Emploi et logement pour les personnes souffrant de troubles psychiques

points divers

- réunion de présentation du nouveau site de la MDPH de Paris, lundi 9 avril à 18h30
- site facebook du CLH : nous manquons de savoir faire pour mieux le gérer, peut-être Tatiana ou Aude pourraient s'en occuper
- lecture à voix haute en braille organisée par <u>percevoir.org</u>, vendredi 13.04 à 19h au musée du quai Branly : contes Guyanais lus en braille par Pascale Isel et Mickaël Guillaume. Cela dure 1h30 (lecture + échanges), c'est gratuit et 2 PEDIBUS sont organisés pour faciliter l'accès au musée à partir de 2 stations de Mo
- préparation de la réunion du 9 mai thème Accessibilité : possible intervention de Marion Charlo (CLH5) sur la sensibilisation des commerçants à la question de l'accessibilité/AdAP, et de Christine Voisine (<u>DCPA</u>, Chef du pôle méthodes études et travaux, Ville de Paris) pour présenter les Registres d'accessibilité

CR réunion 2018-03-13, thématique Épanouissement

• présent.e.s

Véronique, Bernabé, Marie-Claude, Aude, Isabelle, Pascal, Muriel, Pierre-Emmanuel

• accueil, actualités

- brève présentation du CLH pour les nouveaux venus
- réunion de présentation du nouveau site de la MDPH de Paris, lundi 9 avril à 18h30, info transmise sur la liste du CLH
- site facebook du CLH : nous manquons de savoir faire pour mieux le gérer, peut-être Tatiana ou Aude pourraient s'en occuper

préparation du MEO (1h)

- budget de 2000 euros disponible
- au jour de la réunion il y 16 projets proposés (match de foot inter-Esat, expo arts plastiques avec Arzazou, témoignage dans les écoles par Tatiana et sa collègue mal-voyante, projections cinemadifference)
- projet de forum sportif le 9 juin devant la mairie : demande d'autorisation auprès de la préfecture, il faudra des volontaires pour monter les stands
- parrainages possibles ; Grand Corps Malade, Alexandra Lamy, Mme Hessel ? On doit pouvoir passer des annonces sur le site de la MDPH

• autres points CLH14 (40 min)

- Rodolphe a annoncé par mail qu'il ne souhaite plus animer la commission sensibilisation
- réunion accessibilité du Casvp : en attendant le CR voici ce que Muriel en rapporte :

On a obtenu que la pièce prévue pour la réception des personnes en fauteuil soit réellement utilisée au lieu du « cagibi » qui est actuellement utilisée. Et des devis vont être fait pour évaluer le coût des travaux pour rendre les étages accessibles (il faut faire une pièce de mise en attente, sécurise avec portes coupe feu) car le déménagement qui justifiait que les travaux de mise en conformité ne soient pas fait a été reporté "siné dié"

- possibilité de bénéficier d'un service civique pour contribuer aux activités du CLH14 : Mélanie nous indique que la question est toujours en considération par la mairie, pas de calendrier fixé pour le moment
- thèmes des prochaines réunions : avril/emploi, mai/accessibilité, juin/réunion fin d'année

ODJ réunion 2018-03-13, thématique Épanouissement

accueil, actualités

- nouveau site internet de la MDPH, réunion de présentation lundi 9 avril à 18h30
- rencontre avec le Président du Comité Départemental Handisport

• préparation du MEO (1h)

Le point avec Véronique

autres points CLH14 (40 min)

- discuter avec Rodolphe de la commission sensibilisation et voir ce qu'il envisage, s'il souhaite un suppléant pour l'aider,
- faire le point sur la lettre du Casvp en vue du rdv avec EGD le 21 mars prochain,
- revenir brièvement sur le problème de l'extinction des feux du quartier Pernety,
- refaire un point sur la possibilité d'obtenir une "BIM" dans la salle polyvalente (ou obtenir une salle qui en soit équipée à la rentrée), voir ces <u>explications sur l'équipement</u>
- possibilité de bénéficier d'un service civique pour contribuer aux activités du CLH14,
- confirmer les thèmes des prochaines réunions : avril/emploi, mai/accessibilité, juin/réunion fin d'année

CR réunion 2018-02-14, thématique Sensibilisation, présentation du CLSM

• présent(e)s

Aude, Catherine, Marianne, Marie-Claude, Caroline, Muriel, Yvette, Pascal, Jaqueline, Rodolphe, Véronique

• accueil, actualités

événements. A priori d'accord pour Mme Auffret.

- réunion accessibilité du CASVP, mercredi 14 mars à 14h30 en salle 112 de la Mairie du 14e La réunion est <u>reportée au 21 mars</u> avec Madame Elisabeth Guy Dubois.
- Présentation du Conseil Local de la Santé Mentale du 14ème arrondissement, Invitée Mme Marianne Auffret, adjointe à la Mairie du 14e en charge de l'urbanisme et de la santé.

Un CLSM est un espace de concertation et regroupe <u>les élus, les représentants des usagers, les aidants et des professionnels de la santé mentale</u>. Il a pour objectif de définir et mettre en œuvre des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale des populations concernées. Le CLSM permet une approche locale et participative concernant la <u>prévention et le parcours de soins</u>, il associe les acteurs sanitaires et sociaux et toute personne intéressée du territoire et définit des objectifs stratégiques et opérationnels. Source : http://clsm-ccoms.org/les-conseils-locaux-de-sante-mentale/
Dans le 14e arrondissement, le CLSM a été lancé en 2009, avec comme axes de travail vieillissement et accès au logement. A partir de 2010, deux réunions plénières par an avec parfois plus de 100 personnes. Travail avec les bailleurs sociaux sur l'hébergement. Depuis un an, ils travaillent sur la jeunesse (jusqu'à 20 ans). Organisation d'une semaine d'information (en fait 15 jours) de la santé mentale avec les associations. L'Agence Régionale de Santé finance trois coordinateurs pour les CLSM de Paris.

Nous proposons d'ajouter le CLSM au groupe de diffusion du CLH14 et d'être invités aux différents

- MEO 2018 Mise en place des propositions d'animation par l'intermédiaire de la « Fiche Partenaire/Charte » (à remettre le 10/03, version finale le 01/04). Forum le 9 juin sur l'Esplanade de la Mairie. Courrier de la mairie pour encourager les ERP à accueillir les animations du MEO, sont concernés : Maison des Associations, Bibliothèques, les centres d'animation, la MPAA, le Château Ouvrier, le Moulin à Café, les piscines, les gymnases, le Conservatoire Darius Milhaud, la FIAP, des galeries de peinture, l'Entrepôt, les écoles primaires, les collèges et les lycées.
- **Point accessibilité-projet d'action** de sensibilisation des commerçants à l'accessibilité (AdAP, registre d'accessibilité, voir CR précédent) : mise en place du projet ? Pas d'intervenants de la commission. Le CLH peut sensibiliser mais pas sanctionner. Une animation du MEO sur la voie publique pourrait valoriser les ERP accessibles ; à confirmer.
- BIM (boucle à induction magnétique): nous demandons à une personne présente d'envoyer au COPIL la description précise de ce qu'il faudrait pour équiper une salle de réunion. Il faut à priori dans un premier temps que la salle de réunion soit sonorisée avec un ou plusieurs micros, des participants peuvent ensuite se brancher sur le circuit son. La BIM avait précédemment été évoquée par Madame Margueron visiblement. Pour information, certains cinémas (Gaumont Alésia visiblement) permettent aux malentendants de se brancher sur la boucle.

• proposition de calendrier des thèmes des prochaines réunions

14/03 Épanouissement

11/04 Emploi : à confirmer avec Mr Milano

09/05 Accessibilité (proposition d'inviter Mme Dombret, CLH du 5e arrondissement)

Pas d'objections

13/06 Fin d'année (proposition d'organiser un pique-nique de fin d'année, ou est-ce que c'est trop près du MEO ?) : Ce serai plus simple durant un weekend. Il faudrait peut-être prévoir des tables ou organiser cet événement dans un café associatif.

ODJ réunion 2018-02-14, thématique Sensibilisation, présentation du CLSM

accueil, actualités

- réunion accessibilité du CASVP, mercredi 21 mars en salle 112 de la mairie du 14e (à priori à 14h30)

• présentation du Conseil local de la santé mentale du 14e arrondissement

Invitée Mme Marianne Auffret, adjointe à la mairie du 14e

MEO 2018

Suite à deux réunions récentes Véronique fera le point sur la préparation du MEO 2018

points accessibilité

- projet d'action de sensibilisation des commerçants à l'accessibilité (AdAP, registre d'accessibilité, voir CR précédent) : mise en place du projet ?

• proposition de calendrier des thèmes des prochaines réunions

14/03 Épanouissement

11/04 Emploi

09/05 Accessibilité (proposition d'inviter Mme Dombert, CLH du 5e arrondissement)

13/06 Fin d'année (proposition d'organiser un pique-nique de fin d'année, ou est-ce que c'est trop près du MEO ?)

CR réunion 2018-01-10, thématique Accessibilité

• présents/excusés

Sara, Jaqueline, Sabine, Yvette, Johan, Jean-Pierre, Hélène, Muriel, Pierre-Emmanuel, Patricia, Thierry, Véronique, Pascal, Marie-Claudine. Excusés: Agnès, François, Tatiana, Sylvie

accueil, actualités

- apparemment pas de perspectives d'avoir une BIM dans la salle polyvalente, mais pas de possibilité de tenir les réunions du CLH dans la salle des mariages. Il nous semble cependant vraiment important, pour ne pas dire incontournable, de pouvoir en disposer pour nos réunions. Sans cela les quatre ou cinq personnes mal-entendantes qui ont joint plusieurs fois les réunions depuis septembre en en exprimant le besoin ne pourront pas y participer pleinement, cela nous semble difficilement envisageable.
- extinction des feux de circulation quartier Pernety : nouvelle <u>page d'information</u> sur le site de la mairie du 14°. Rodolphe souligne l'apparente contradiction entre cette opération et l'objectif du projet du budget participatif Un Quartier Plus Accueillant Pour Les Aveugles Et Malvoyants (ci-dessous). Mention de la <u>pétition en ligne</u> et au format papier postée sur la liste CLH14.
- proposition de Mme Beucler, professeur au conservatoire du 14°, de projet d'atelier de conte musical incluant des enfants en situation de handicap au mois de septembre. Le CLH exprime son souhait que l'atelier soit mixte. La salle serait accessible UFR par la rue Gassendi. Faire un mail au CLH pour diffuser l'info par delà les personnes présentes ce soir.

• points accessibilité

- marche exploratoire aux <u>Grands voisins</u> (2017-12-08) : Grâce au contact établi par Hélène (de l'association Aurore), Hélène et Pierre-Emmanuel rencontrent Gilles Le Bail (Plateau Urbain) et Auguste Paillard (Yeswecamp). Pierre-Emmanuel explique ce en quoi l'accessibilité aux Grands voisins lui semble insuffisante : accessibilité physique peu prise en compte (par delà le cadre bâti auquel on ne peut pas toucher), peu d'animations/événements en relation avec le handicap, et aucune info accessibilité sur les différentes animations/concerts/réunions sur le site internet. Gilles admet que l'accessibilité n'a pas été suffisamment prise en compte. Il propose pour la phase deux des grands voisins (recentré sur les deux bâtiments centraux) en cours de conception de rencontrer Auguste à nouveau et Alexia l'architecte qui s'en occupera. Rodolphe, Pascal et Pierre-Emmanuel les rencontrent une après-midi : nous faisons un tour complet du site en abordant tous les points accessibilité envisagés, Alexia semble tout à fait résolue à les prendre en compte de la meilleure façon possible. Réouverture au mois d'avril.
- registre d'accessibilité, obligatoire dans tous les ERP à partir du 30 sept 2017 : après discussion le CLH propose d'organiser une action de sensibilisation auprès des commerçants d'une rue à déterminer (Daguerre, Mouton-Duvernet, Général Leclerc ?) pour les sensibiliser à l'accessibilité, leur rappeler le système des AdAP et registres d'accessibilité. Nous souhaitons associer les associations de commerçants et allons prendre contact pour cela.

- <u>Un Quartier Plus Accueillant Pour Les Aveugles Et Malvoyants</u> Budget Participatif Paris partie ouest Mouton-Duvernet. Apparemment la mise en place se fera en 2019
- marche exploratoire partie est Mouton-Duvernet, démarche commune Conseil de quartier MD et CLH14
- Budget participatif 2018 : mise en accessibilité entrée de métro ligne 4 pour la <u>station Mouton-Duvernet</u>, du côté impair : après discussion le CLH14 ne s'associera finalement pas à ce projet.

ODJ réunion 2018-01-10, thématique Accessibilité

• accueil, actualités

- MEO18, BIM, rencontre VB EGD vendredi
- extinction des feux de circulation quartier Pernety
- proposition Mme Beucler, professeur au conservatoire du 14^e, de projet d'atelier/conte musical incluant des enfants en situation de handicap

• points accessibilité

- lettre au CAS
- marche exploratoire aux Grands voisins (2017-12-08)
- registres d'accessibilité, obligatoire dans tous les ERP à partir du 30 sept 2017 : <u>servicepublic</u>, <u>lagazettedescommunes</u>, <u>faireface</u>
- caisses prioritaires dans les supermarchés
- * autorisations des installations/terrasses ($\underline{1}$ et $\underline{2}$) : est-ce que les contrôleurs du 14e pourraient venir nous présenter leurs actions ? Dans quels cas demandent-t-ils de retirer les rampes amovibles ?
- * disponibilité des sanisettes à Paris de 98%, vraiment ?
- commission communale d'accessibilité : obligatoire dans toutes les communes, et à Paris ? (<u>voir ici à mipage</u>, et aussi <u>là</u>) et notamment la liste des logements accessible maintenue par la mairie

- accessibilité aux jardins partagés, création du jardin Alice Milliat
- <u>Un Quartier Plus Accueillant Pour Les Aveugles Et Malvoyants</u> Budget Participatif Paris partie ouest Mouton-Duvernet
- marche exploratoire partie est Mouton-Duvernet, démarche commune Conseil de quartier MD et CLH14
- mise en accessibilité entrée de métro ligne 4 pour la station Mouton-Duvernet, du côté impair

• vie du CLH, prochaine réunions

- aide financière et service civique proposés par la mairie
- fonctionnement du CLH : approbation des compte-rendus, documents sur googledrive, documents .doc *vs* .odt, sites Facebook et mairie, et nombre de mails
- logos CLH (plus une proposition prochaine de Véronique) :





- congrès social du CICA au printemps
- invitation Marianne Auffret (Conseil local de la santé mentale) à la réunion de février
- commission Sensibilisation, dates des prochaines réunions à confirmer

annonces

- colloque FNATH Comment favoriser l'emploi des personnes handicapées, lundi 15/01 dans le 14e

CR réunion 2017-12-13, thématique Emploi

• présents

Véronique, Aude, Sabine, Alexandra, Serge, Patricia, Maris-Claude, Pascal, Rodolphe, Yvette, Pierre-Emmanuel

Mois extra ordinaire (MEO) 2018

Véronique nous fait part des actualités, nombreux projets présentés, aide financière de la mairie, question des journées d'ouverture et de clôture, le compte rendu de la réunion de décembre est en préparation.

Présentation/discussion sur le projet Emploi (animé par Serge Milano)

• rappel des dispositifs existants : protégé, adapté et accompagné

Un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) est un établissement médico-social de <u>travail</u> **protégé**. Une <u>entreprise</u> adaptée est une entreprise ordinaire, soumise aux dispositions du code du travail, qui a la spécificité d'employer au moins 80 % de travailleurs handicapés. L'emploi accompagné (1, 2) est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Les emplois réservés étaient une ancienne mesure pour les militaires qui ne concerne pas le handicap.

• emploi : le parent pauvre du handicap en France

Alors que la loi de 1987 demandait que les entreprises emploient au minimum <u>6% de travailleurs handicapés</u>, en janvier 2018 leur taux d'emploi dans les entreprises privées est de 3,4% et de 5,3% dans le public. Cette question a trop souvent été considérée comme relevant de la santé, alors que cela concerne... l'emploi. Les données statistiques sont souvent incomplètes (Insee) ou changeantes dans leur mode de calcul (<u>Dares</u>), celles du <u>FIPHFP</u> sont un peu meilleures. Ainsi, le <u>Défenseur des droits</u> et la <u>Rapporteuse</u> spéciale sur les droits des personnes handicapées font part de leur diagnostic de cette situation.

dans notre arrondissement

Nous avons envisagé différentes actions décrites <u>infra</u>. Nous pouvons également discuter les chiffres de l'emploi lorsqu'ils sont publiés à l'automne, et envisageons inviter l'universitaire parisien Bernard PACHOUD, date à décider.

ODJ réunion 2017-12-13, thématique Emploi

- accueil, actualités récentes (15 min)
- réunion de préparation du MEO18, aide financière proposée par la mairie
- présentation/discussion sur le thème Emploi (1 heure), page suivante
- vie du CLH, prochaine réunions (30 min)
- service civique proposé par la mairie
- communication du CLH : logo(s), approbation des compte-rendus, documents sur googledrive, documents .doc *vs* .odt, sites Facebook et mairie et nombre de mails
- installation d'une BIM dans la salle polyvalente, prochaines réunions
- autres actualités
- marche exploratoire aux Grands voisins (2017-12-08)

• présentation/discussion sur le projet Emploi (Serge Milano) :

Le CLH 14 souhaite développer une action dans le champ de l'emploi des personnes handicapées. Ce n'est pas facile. Il faut se donner un objectif modeste et s'y engager à la mesure de nos moyens.

Le point de départ est l'échange et la discussion régulière entre nous sur cette question de l'emploi. Soit assez longuement, comme aujourd'hui, ou en cas d'accueil de conférencier, soit brièvement, sous forme d'un point d'information d'une dizaine de minutes. Il s'agit d'approfondir notre culture de l'emploi des personnes handicapées car il faut bien reconnaître que l'emploi est l'aspect le moins connu du handicap. Mais la perspective est évidemment celle d'être utile aux personnes et aux structures qui les emploient.

Une première étape (1er semestre 2018) serait de tenter d'obtenir une image de la situation de l'emploi des personnes handicapées dans le XIV. Le plus accessible me semble être l'emploi en milieu protégé ou en milieu adapté car plusieurs responsables de structures sont membres du CLH 14 et peuvent apporter leur lot d'information. Plus l'image sera précise plus nous pourrons aider les personnes handicapées qui souhaitent échanger leurs expériences, et plus nous pourrons relayer leurs difficultés et leurs besoins auprès de leurs propres associations aussi bien que des pouvoirs publics de tous niveaux.

Si nous parvenons à une image assez précise, nous serons en quelque sorte « légitimés » à aborder une 2ème étape (2ème trimestre 2018) au cours de laquelle nous aurions à réunir, avec l'aide de la mairie, l'information détenue par les différents instances publiques (caf, MDPH, Pôle emploi, Insee, etc.).

Après quoi, il faudra un temps de réflexion et la rédaction d'un court mémoire avant d'aller plus loin.

Documents joints bientôt en ligne

CR réunion 2017-11-08, thèmatique Épanouissement, présentation Masquage des feux

• présent.e.s

Yvette, Véronique, Tatiana, Marie-Claude, Rodolphe, Pascal, Patricia, Thierry, Aude, Serge, Sylvie, Valérie, François, Pierre-Emmanuel, Agnès, Antoine

• commission Épanouissement et Mois extra-ordinaire

- Véronique fait un bilan positif du MEO17 et discute l'organisation du MEO18. Se pose la question d'une aide financière possible de la mairie, avec le fait que le CLH14 n'a pas le statut d'association. Patricia indique par exemple que Mobile en Ville demande une contribution pour se déplacer et faire une intervention. [La question a reçu une réponse depuis avec une aide de 2000 euros pour l'organisation du MEO18, allouée par la mairie du 14^e le 2017-12-07]. D'autre part, une réunion de lancement est prévue jeudi 07/12 en Salle des mariages
- Aude propose des interventions dans les écoles, Pierre-Emmanuel demande si ce projet peut être précisé/développé
- François indique les actions que le foyer Miryam a organisées, en partenariat avec les assos et le Conservatoire de musique, mentionne aussi la possibilité d'accueillir des groupes d'enfants, par exemple à la ferme pédagogique ou le centre équestre voisin, contacts à prendre pour le MEO18

présentation Masquage des Feux (30 min)

MM Yann Le Goff (Direction de la Voirie et des Déplacements) et Christophe Damas (<u>Cerema</u>) présentent le projet Expérimentation masquage des feux tricolores. L'opération consiste à masquer les feux tricolores de

six carrefours situés en zone 30 aux alentours de la rue du Château, pour une période allant jusqu'en juin 2018, dans le but d'évaluer son impact sur la place donnée aux piétons pour traverser. Voir aussi cet article du Parisien. S'ensuit une discussion assez animée sur le respect par les automobilistes de la priorité au passage piéton et les risques potentiels pour les personnes ayant un handicap visuel. Les résultats de cette opération et son évaluation (trafic, vitesse, pollution, vidéos etc) devraient être rendus publics en juin 2018. Présentation bientôt en ligne.

• préparation des prochaines réunions

Nous envisageons de reconduire la séquence des réunions du premier trimestre, qui serait donc : Accessibilité (janvier), Épanouissement (février), Emploi (mars) et peut-être Sensibilisation (avril ?). Il faudrait confirmer mercredi et envoyer les invitations : Marianne Auffret (Conseil local de la santé mentale) le 14 février ? Camille Dombret (CLH du 5° arrondissement) le 11 avril ?

présentation du foyer Myriam et projection vidéo

François présente les activités du <u>foyer de vie Miryam</u>, qui aide à la réinsertion dans le domaine du travail des personnes en situation de handicap, et effectue une sensibilisation auprès des entreprises (par exemple le MEDEF) pour mettre en avant leurs compétences. Une vidéo de présentation (que nous n'avons pas encore pu regarder du fait d'un problème technique) à reçu les <u>Pom's d'or</u> 2016 pour la meilleure réalisation lors de ce festival en Belgique. Le foyer recherche des bénévoles, sur tout type de compétences, pour participer et échanger avec les résidents (par exemple accompagnement pour faire les courses, faire de la cuisine/un gâteau, avoir de la compagnie, aider à l'insertion dans le quartier, etc.). Avis aux volontaires !

ODJ réunion 2017-11-08, thèmatique Épanouissement, présentation Masquage des feux

• thème Épanouissement/MOE (40 min)

- retour entretien avec E. Guy-Dubois, subvention mairie, BIM pour nos réunions
- MOE18 (mois extra ordinaire, en juin prochain), possible implication de Mobile en Ville ? Proposition de parrainage de Christiane HESSEL
- préparation réunion Emploi 13/12, programmation des thèmes des réunions du prochain trimestre (par ex. invitation Marianne Auffret) (10/15 min)
- ~ intermède vidéo ~ Anniversaire du foyer Miryam ~ (10/15 min)

• présentation Masquage des Feux (30 min)

Mr Yann Le Goff (DVD) présente le projet Expérimentation masquage des feux tricolores - Carrefours rue du Château

points divers

- réunion <u>FDFA</u> hier : <u>soirée thématique</u> dédiée aux femmes fragilisées par le handicap victimes de violences
- pétitions/CdQ ; <u>maintien de la traverse Bièvre/Montsouris</u>, nouvelle ligne 59 passant par Brézin/Mouton Duvernet
- jardinière PMR Bezout-Hallé

- proposition de participation à la Nuit des débats 23/11

annonces

- enquête Rapporteuse spéciale des Nations unies pour les droits des personnes handicapées en France
- http://www.semaine-emploi-handicap.com/forum-emploi-handicap
- carnets de voyage RATP (enquête satisfaction des passagers handicapés, tous les ans jusqu'au 31 décembre)
- également les points que nous n'avons pas eu le temps de traiter à la réunion d'octobre

CR réunion 2017-10-11, réunion accessibilité, invité Paris Habitat

Le tour de table initial puis la présentation Paris Habitat, tous deux échanges très intéressants, ont en fait occupé toute la durée de la réunion. Les points que nous n'avons pas eu le temps d'aborder seront traités à une prochaine occasion.

• présent.e.s

Yvette, Isabelle, Pascal, Khaïl, Caroline, Thierry, Hélène, Rodolphe, Flavie, Marc, Marie-Claude, Valérie, Muriel, Suzy, Tatiana, Nicolas, Carine (deux/trois personnes étaient excusées)

tour de table/présentation des participants

multiples échanges et contacts envisagés ; plusieurs mentions d'une possible réunion sur le thème accessibilité numérique

présentation Paris Habitat

La présentation de Mme Le Jeune et Mr Padiolleau est disponible ici (à venir).

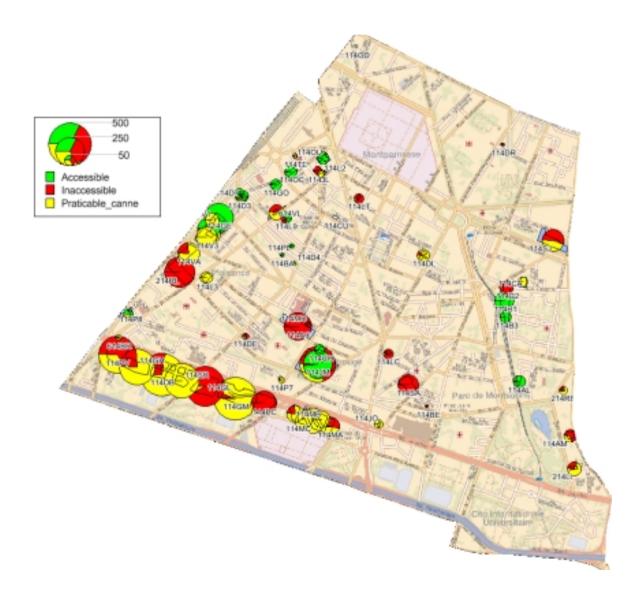
Résumé : Paris Habitat gère 7000 logements dans le 14^e, de même qu'un certain nombre de commerces. L'objectif pour 2020 est de disposer de 40% des **logements accessibles** et 5% adaptés, pour les personnes handicapées ou les personnes du troisième âge (slides 4 et



6), et <u>100% des commerces</u> d'ici 2025. L'organisme a également initié la mise en place d'<u>Unités de</u> <u>logements spécialisés</u>. Ces logements accessibles, adaptés et domotisés (Téléthèse par ex.) sont

destinés à des personnes en situation de handicap moteur ayant un besoin important en domotique, qui peuvent rester seules et vivre de façon autonome. Voir aussi "Le guide d'utilisation des rampes" à destination des commerçants (à venir).

Dans le 14^e (slides 12 et 13):



ODJ réunion 2017-10-11, réunion accessibilité, invitée Mme Le Jeune (Paris Habitat)

- invitée Mme Le Jeune (Paris Habitat)
- CLH
- page CLH14 sur le site de la mairie, avec bientôt les comptes-rendus
- fonctionnement du CLH : communication entre nous, budget et participation titulaires/suppléants
- logos CLH, dernière et ancienne version :





- mesures d'accueil pour les personnes ayant une déficience auditive aux réunions du CLH (ce lien)
- congrès social du CICA au printemps
- accessibilité
- <u>Un Quartier Plus Accueillant Pour Les Aveugles Et Malvoyants</u> Budget Participatif Paris
- accès au <u>CAS</u>, proposition de lettre de Nicolas
- registre d'accessibilité, obligatoire dans tous les ERP au 30 sept 2017 : servicepublic,

lagazettedescommunes, faireface

- caisses prioritaires dans les supermarchés
- autorisations des installations/terrasses ($\underline{1}$ et $\underline{2}$) : est-ce que les contrôleurs du 14e pourraient venir nous présenter leurs actions ? Dans quels cas demandent-t-ils de retirer les rampes amovibles ?
- accessibilité aux jardins partagés, création du jardin Alice Milliat en cours
- accessibilité <u>lesgrandsvoisins</u>
- commission communale d'accessibilité : obligatoire dans toutes les communes, et à Paris ? (<u>voir ici à mipage</u>, et aussi <u>là</u>)
- disponibilité des sanisettes à Paris de 98%, vraiment ?

• santé mentale

- invitation Marianne Auffret (mail RB 2017-10-24)

CR réunion 2017-09-13, réunion de rentrée et thème général

présents

Pascal, Marie-Claude, Patricia, Thierry, Hélène, Muriel, Jasmine, Jean-Pierre, Isabelle, Dominique, Béatrice, Suzy, Véronique, Aude, Rodolphe, Frédérique, Vincent, Pierre-Emmanuel. Sylvie était excusée.

• bilan du MEO17

26 projets mis en place

par d'aide financière de la mairie pour cette année mais contribution du CDQ Mouton Duvernet pour imprimer les flyers, projet d'aide de la mairie à discuter prochainement avec EGD différentes idées/projets pour l'année prochaine : Bête à Bon Dieu pourra proposer des vidéos, encourager les rencontres handi/non-handi et entre associations (exemple cette année avec PlanetRoller), chercher plus de lieux publics à investir/participer, une réunion est prévue à ce sujet soirée de clôture : sous une forme différente en 2018 ? possibilité de contacter des assos pour la restauration : ESAT, Moulin à Café ? Équipe de cuisiniers sourds que connait Annie ; Jean-Pierre aurait des idées aussi à ce sujet à rediscuter

financement du CLH14

Muriel : on peut demander un budget directement à Carine Petit en lui envoyant un mail directement à n'importe quel moment dans l'année ; Jean-Pierre : SYMPA propose des financement aux assos du 14e, peut-être une piste ; on peut aussi demander à : Fédération Française Handisport, Fédération du Sport Adapté, Fédération Française de Roller

• accès aux réunions du CLH pour les personnes déficientes auditives

Le CLH ne dispose aujourd'hui d'aucun moyen ou équipement pour permettre la pleine participation des personnes déficientes auditives, différentes solutions techniques sont possibles (interprète LSF, transcription/vélotypie, BIM)

Nicolas qui s'était occupé de l'installation d'une BIM fixe dans la salle des mariages va voir ce que l'on peut faire

service civique

c'est apparemment la direction jeunesse et sport qui s'en charge, Rodolphe s'occupe de prendre contact, mairie centrale ?

commission accessibilité

Rodolphe et Nicolas propose à Pierre-Emmanuel de joindre la commission. Après discussion PER devient titulaire de cette commission, Nicolas suppléant, et Rodolphe passerait dans la commission Sensibilisation ; il faut faire un mail pour demander aux deux responsables de cette commission, dont on a plus de nouvelles depuis longtemps, si elles désirent toujours s'y impliquer

• commission communale d'accessibilité

celle de Paris n'a apparemment plus d'activité depuis qq années, au contraire nous semble-t-il les dispositions réglementaires ; position des CLH dans ce contexte ? quelques infos apparemment incomplètes transmises par Thierry et Pierre-Emmanuel, il faudrait pouvoir éclaircir cette question

• **prochaines réunions** : oct accessibilité, nov MEO, déc emploi : faire un mail à Serge Milano pour voir si cette date lui convient

ODJ réunion 2017-09-13, réunion de rentrée et thème général

- commission épanouissement : MEO18, propositions de Véronique
- calendrier
- journée des assos
- calendrier des réunions du CLH et thèmes pour le trimestre, proposition de sujet sur le logement
- congrès social au printemps

communication

- nouveau flyer et page CLH14 sur le site de la mairie (Mes démarches > Solidarités > Handicap > CLH)
- ~ intermède vidéo ~ Anniversaire du foyer Miryam ~

accessibilité

- accessibilité aux jardins partagés, création du jardin Alice Milliat en cours
- lesgrandsvoisins, accessibilité insuffisante, pas assez prise en compte
- <u>caisses prioritaires dans les supermarchés</u> : une caisse obligatoire par tranche de vingt
- commission communale d'accessibilité : obligatoire dans toutes les communes, et à Paris ?
- registre d'accessibilité, obligatoire dans tous les ERP au 30 sept 2017
- disponibilité des sanisettes : 98% ?
- lulu dans ma rue : un kiosque accessible ?

Commissions et responsables CLH14 (2017-10-11) et contacts mail

Commission Accessibilité (services, lieux et transport)

Titulaire: Pierre-Emmanuel ROBERT (pierre...@yahoo.co.uk)

Suppléant : Nicolas MANSIER (nicolas...@gmail.com)

Commission Épanouissement

Titulaire: Véronique BONHOMME (veroniqu...@free.fr)

Suppléant : Annie MAKO (annie...@gmail.com)

Commission Sensibilisation (du grand public et des professionnels)

Titulaire ? Rodolphe BOESPFLUG (rodolphe....@gmail.com)

Titulaire ? Martine LEJEAU PERRY (mlejea...@eu-asso.fr)

Suppléant : Valérie TAGGIASCO (vicepre...@anpsa.fr)

Commission Travail et Emploi (scolarisation, formation et emploi)

Titulaire : Serge MILANO (serge....@orange.fr)

Suppléant : Audrey CHALAYE (chefdeservi...@apte-paris.com)

Comité de Pilotage

Titulaires: Patricia LE TOUMELIN, Muriel SCHEUER, Pierre-Emmanuel ROBERT

Suppléants : François NGUYEN / Sebastian MAXIM (en alternance selon leurs disponibilités respectives),

Anne-Sophie OLIVIER.

La liste principale est <u>clh-paris14@googlegroups.com</u>, le comité de pilotage <u>copil-clh-paris14@googlegroups.com</u>. Les adresses avec des points au lieu des tirets ne sont pas à utiliser.

Dates des prochaines réunions et réunions passées

Prochaines réunions : 2018 : 13 juin

Réunions passées :

2017-11-08 épanouissement, Masquage des Feux

2017-10-11 accessibilité, invité Paris Habitat

2017-09-13 réunion de rentrée

2016-12-14 présentation de la loi 2005/emploi par Serge Milano

2016-11-09 invité AdAP Paris

2016-04-13 invité RATP